GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

Grille_Type

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(2)(3)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		●(6)(7)						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration		●(6)(8)						
C6 Hébergement		●(9)						
C7 Commerce relié à l'automobile		●(4)(5)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(1)						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R101, R102, R103, R104

(2) Uniquement les habitations pour la chasse, la pêche et la forêt, ou les habitations servant à l'hébergement des employés du parc

(4) C704

(7) 5413

(8) 5812

(9) 5833

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(3) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(5) Uniquement le long du réseau routier supérieur

(6) Uniquement à titre d'usage complémentaire à un usage C704

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(2)						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières			●					
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●	●				
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(2)						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières			●					
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	8						
Latérales - m (min.)	3	4						
Latérales - m (totales)	6	8						
Arrière - m (min.)	3	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	60						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●	●				
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	4						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	30						
Largeur minimale - m	7	5						
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●	●				
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existantà la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières			●					
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●	●				
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●					
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières				●				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9			9				
Latérales - m (min.)	2			3				
Latérales - m (totales)	5,5			6				
Arrière - m (min.)	7			3				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1			1				
En étages (max.)	3			3				
En mètres (min.)	4			3				
En mètres (max.)	16			16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier				●	●			
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive	● (1)							
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières			●					
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)			9					
Latérales - m (min.)			3					
Latérales - m (totales)			6					
Arrière - m (min.)			3					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)			1					
En étages (max.)			2					
En mètres (min.)			3					
En mètres (max.)			16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)			35					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●	●				
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I504

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières			●					
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●	●				
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	● (1)								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	●								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	9								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)									
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)									
Profondeur du terrain - m (min.)									
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	●								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	● (1)							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)(3)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières				●				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1			1				
En étages (max.)	2			2				
En mètres (min.)	4			4				
En mètres (max.)	12			12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier				●	●			
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(3) L'entreposage extérieur de type C est prohibé dans l'ensemble de la zone.

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	• (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existanteà la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	9						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	-						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		40						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1015

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1017

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	10						
Latérales - m (min.)	2	4						
Latérales - m (totales)	4,5	10						
Arrière - m (min.)	7	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1020

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières				●				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5		7,5				
Latérales - m (min.)	2	4		4				
Latérales - m (totales)	4,5	8		8				
Arrière - m (min.)	4	6		6				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1		1				
En étages (max.)	2	2		2				
En mètres (min.)	4	4		4				
En mètres (max.)	12	12		12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65		65				
Largeur minimale - m	7	8		8				
Taux d'implantation - % (max.)		5		10				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●(3)							
Fermette	●(3)							
Chenils								
Services de garde pour chiens	● (3)							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier				●	●			
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

(3) Prohibé sur un terrain adjacent à la rue du Mousquet

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1022

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1023

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1024

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère				●(3)(4)				
I3 Industrie lourde				●(3)(4)				
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		● (2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●					
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières				●				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	12	12	7,5				
Latérales - m (min.)	4	3	3	4				
Latérales - m (totales)	8	6	6	8				
Arrière - m (min.)	6	3	3	6				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	-	-	2				
En mètres (min.)	4	3	3	4				
En mètres (max.)	12	-	-	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60			65				
Largeur minimale - m	7			8				
Taux d'implantation - % (max.)		10	10	5				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier				●	●			
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(3) Uniquement les usages d'industrie de fabrication de gaz industriel et production, transport et distribution d'énergie

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

(4) Uniquement autorisé sur les lots 4 458 872 et 6 480 629

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1025

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1026

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	520						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	620						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1027

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		●(2)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		●(3)						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●					
R2 Récréation intensive			●					
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	30	30					
Latérales - m (min.)	1,5	4	4					
Latérales - m (totales)	5	8	8					
Arrière - m (min.)	9	18	18					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	1	1					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	8	8					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		40	40					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	520	520					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	620	620					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Uniquement le long du réseau routier supérieur

(3) Seulement sur le lot 3 540 741

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1028

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		●(2)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		●(3)						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive				●				
R2 Récréation intensive				●				
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●		●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	30		30				
Latérales - m (min.)	1,5	4		4				
Latérales - m (totales)	5	8		8				
Arrière - m (min.)	9	18		18				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1		1				
En étages (max.)	2	1		1				
En mètres (min.)	4	4		4				
En mètres (max.)	12	8		8				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66		66				
Largeur minimale - m	7	8		8				
Taux d'implantation - % (max.)		40		40				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	520		520				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	620		620				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16		16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21		21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30		30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Uniquement le long du réseau routier supérieur

(3) Seulement sur les lots 3 273 835, 3 540 741, 6 312 730 6 439 896, 6 439 897 6 439 898 et 6 439 899.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1029

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1030

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive			●(2)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8		8					
Latérales - m (min.)	1,5		1,5					
Latérales - m (totales)	5,5		5,5					
Arrière - m (min.)	9		9					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1		1					
En étages (max.)	2		2					
En mètres (min.)	4		4					
En mètres (max.)	12		12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60		66					
Largeur minimale - m	7		8					
Taux d'implantation - % (max.)			10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450		480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500		630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15		16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17		21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30		30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1031

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	●(1)							
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	945							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1125							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	45							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux industries artisanales liées à l'exploitation directe des ressources forestières

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1032

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	●(1)							
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	945							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1125							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	45							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux industries artisanales liées à l'exploitation directe des ressources forestières

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1033

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1034

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive				●				
R2 Récréation intensive				●				
R3 Conservation				●				
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●		●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	10						
Latérales - m (min.)	2	4						
Latérales - m (totales)	4,5	10						
Arrière - m (min.)	7,5	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480		750				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630		750				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16		20				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21		25				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30		30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) P201, P202

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

NF-1035

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1036

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	1							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	8							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1037

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	3							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1038

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	75							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1039

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●(1)							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 411

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1040

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1041

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1042

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1043

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

NF-1044

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1045

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1046

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1047

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1048

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1049

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1050

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1051

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	5000	5000						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	5000	5000						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	A	A						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●	●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1052

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		●(2)(3)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			●					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive				●(4)				
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	10	10				
Latérales - m (min.)	2	2	3	3				
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	6	6				
Arrière - m (min.)	7	7	3	3				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	-	-				
En mètres (min.)	4	4	3	3				
En mètres (max.)	12	12	-	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			50	50				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	520	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630	620	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) C704
(4) R215

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(3) Uniquement le long du réseau routier supérieur

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1053

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES

H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	●(1)(2)							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●(3)(4)						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			●					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive				●(5)				
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								

IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	10	10	10				
Latérales - m (min.)	2	3	3	3				
Latérales - m (totales)	5,5	6	6	6				
Arrière - m (min.)	7	3	3	3				
Projet intégré								

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	-	-	-				
En mètres (min.)	4	3	3	3				
En mètres (max.)	12	-	-	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		50	50	50				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								

NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)

Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)

Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945	520	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125	620	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45	30	30				

DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL

Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

(3) I601

(5) R215

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Uniquement le long du réseau routier supérieur

(4) Limité aux industries liées à l'exploitation directe des ressources forestières

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1054

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	●(1)(2)							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●(3)(4)						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			●					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive				●(5)				
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	10	10	10				
Latérales - m (min.)	2	3	3	3				
Latérales - m (totales)	5,5	6	6	6				
Arrière - m (min.)	7	3	3	3				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	-	-	-				
En mètres (min.)	4	3	3	3				
En mètres (max.)	12	-	-	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		50	50	50				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945	520	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125	620	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●	●				
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704
(3) I601
(5) R215

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Uniquement le long du réseau routier supérieur
(4) Limité aux industries liées à l'exploitation directe des ressources forestières

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1055

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		●(2)(3)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			●(4)(5)					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique				●				
P3 Parcs et espaces verts						●		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive					●			
R3 Conservation						●		
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	10	10	10			
Latérales - m (min.)	2	2	3	3	3			
Latérales - m (totales)	4,5	5,5	6	6	6			
Arrière - m (min.)	7	7	3	3	3			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	-	-	-			
En mètres (min.)	4	4	3	3	3			
En mètres (max.)	12	12	-	-	-			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			50	50	50			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	945	520	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630	1125	620	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	21	16	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	25	21	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) C704
(4) I601
(6) R215

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(3) Uniquement le long du réseau routier supérieur

(5) Limité aux industries liées à l'exploitation directe des ressources forestières

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1056

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	A							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1057

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,4							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	NF-1058
Annexe 2 du *Code normatif*	Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1059

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1060

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1061

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

NF-1062

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1063

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1064

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•(1)							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1065

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•(1)							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1066

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	NF-1067
Annexe 2 du *Code normatif*	

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1069

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1068

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	5000	750						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	5000	750						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type D est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1070

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1071

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1072

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1073

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1074

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1075

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1076

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1077

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	●(1)							
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	945	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1125	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	45	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux industries artisanales liées à l'exploitation directe des ressources forestières

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1078

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	12						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	5						
Arrière - m (min.)	7	6						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1079

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	12						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	5						
Arrière - m (min.)	7	6						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1080

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1081

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

NF-1083

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1084

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1085

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières				●				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5		7,5				
Latérales - m (min.)	2	4		4				
Latérales - m (totales)	4,5	8		8				
Arrière - m (min.)	4	6		6				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1		1				
En étages (max.)	2	2		2				
En mètres (min.)	4	4		4				
En mètres (max.)	12	12		12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65		65				
Largeur minimale - m	7	8		8				
Taux d'implantation - % (max.)		5		10				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier				●	●			
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1086

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive	●(1)(3)							
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●(2)						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières				●(1)				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5		7,5				
Latérales - m (min.)	4	4		4				
Latérales - m (totales)	6	8		8				
Arrière - m (min.)	6	6		6				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1		1				
En étages (max.)	2	2		2				
En mètres (min.)	4	4		4				
En mètres (max.)	12	12		12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	65	65		65				
Largeur minimale - m		8		8				
Taux d'implantation - % (max.)	10	5		10				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier				●	●			
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(3) I504

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Toutes les entrées et sorties des camions doivent s'effectuer à partir de la rue de la Forteresse

(2) Le prolongement et la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sont interdits sauf pour régler un problème de salubrité publique.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

NF-1087

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	1							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	8							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	27							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	66							
Largeur minimale - m	8							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

NF-1088

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			● (2)					
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	2	3	3					
Latérales - m (totales)	5,5	6	6					
Arrière - m (min.)	7	3	3					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	3	3					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		35	35					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	● (2)							
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		20						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		20						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		20						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	• (1)								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	8								
Latérales - m (min.)	4								
Latérales - m (totales)	8								
Arrière - m (min.)	9								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)									
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)									
Profondeur du terrain - m (min.)									
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	• (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		•						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	-	-						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	10	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			● (2)					
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	2	3	3					
Latérales - m (totales)	5,5	6	6					
Arrière - m (min.)	10	3	3					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	3	3					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		35	35					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	● (2)							
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun.

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration				● (3)(5)				
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive				●(5)				
R2 Récréation intensive				● (4)(5)				
R3 Conservation				●(5)				
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			● (2)					
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	10	10	7,5				
Latérales - m (min.)	2	4	4	2				
Latérales - m (totales)	7	10	10	7				
Arrière - m (min.)	7	10	10	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	3	3	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	16	16	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60			60				
Largeur minimale - m	7			7				
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●	●				
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(3) C502
(4) R218

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

(2) À l'intérieur des périmètres d'urbanisation et à moins de 1500m des limites de tout périmètre d'urbanisation ou noyau résidentiel, à moins de 300m de la limites des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice ou du pourtour de la réserve écologique de Lac-à-la-Tortue, sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun.

(5) Limité aux usages protégés par droits acquis et permis par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et limité à un contingentement d'un seul usage pour l'ensemble de la zone

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			● (2)					
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10	10					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	10	10	10					
Arrière - m (min.)	10	10	10					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) À l'intérieur des périmètres d'urbanisation et à moins de 1500m des limites de tout périmètre d'urbanisation ou noyau résidentiel, à moins de 300m de la limites des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice ou du pourtour de la réserve écologique de Lac-à-la-Tortue, sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun.

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	10	10						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AD-2014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	10	10						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

A-2300

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			●(2)					
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	9	9	9					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		10	10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*	A-2301

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			●(2)					
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	6	6	6					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		10	10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

A-2302

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●(3)						
A2 Activités d'élevage			●(2)					
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	6	6	6					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		10	10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(3) 8137

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2600

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			●(2)					
A3 Activités forestières		●(3)						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	9	9	9					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		10	10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750	750	750					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	750	750					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20	20					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	A	A	A					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(3) 8131

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2601

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2602

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2603

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			● (3)					
A3 Activités forestières		●(2)						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	9	9	9					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		10	10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 8131

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(3) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2604

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières		●(2)						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 8131

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2605

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage			● (2)					
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	9	9	9					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)		10	10					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils			●					
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●					
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(2) Sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun.

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2606

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	• (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		•						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2607

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2608

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2609

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole		●(2)						
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●(3)					
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●(4)					
A - Agricole								
A1 Culture du sol				●				
A2 Activités d'élevage					● (5)			
A3 Activités forestières				●				
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5		7,5	7,5			
Latérales - m (min.)	4	4		4	4			
Latérales - m (totales)	8	8		8	8			
Arrière - m (min.)	6	6		6	6			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1		1	1			
En étages (max.)	3	2		3	3			
En mètres (min.)	4	4		4	4			
En mètres (max.)	16	12		16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils					●			
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole	●	●	●	●	●			
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 832
(3) R103

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

(4) Les moyens mis en place pour la conservation doivent être compatibles avec la pratique de l'agriculture et ne pas nuire à la viabilité des exploitations existantes

(5) À l'intérieur des périmètres d'urbanisation et à moins de 1500m des limites de tout périmètre d'urbanisation ou noyau résidentiel, à moins de 300m de la limites des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice ou du pourtour de la réserve écologique de Lac-à-la-Tortue, sont interdits les élevages de porcs, de truies et de porcelets de plus de 0,5 unité animales et les élevages de renards, de visons et autres animaux de la famille des mustélidés. Une unité animale de porcs d'élvage ou de porcelets = 5 porcs d'élevage d'un poids de 20 à 100kg chacun ou 25 porcelets d'un poids inférieur à 20kg chacun.

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2610

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	10	10						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2611

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières		●						
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	10	10						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

AF-2612

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Limité aux habitations protégées par droits acquis et permises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.*

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(2)						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4 / 8	4 / 8						
Latérales - m (totales)	9	9						
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	18							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		●(2)						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(3)						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	60						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 5833, 5834
(3) R101, R102, R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	3,5							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(2)						
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	5	5						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	1						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	8						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R101

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		●(2)						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●(3)					
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5					
Arrière - m (min.)	5	5	7					
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	4					
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12	20					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 5833, 5834
(3) R101, R102, R103

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	A							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) 6 m dans le cas d'un terrain transversal

(3) La maison mobile doit être implantée de manière à ce que le côté le plus large soit perpendiculaire à la rue.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3015

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	●(1)								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	●								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	6								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	5,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)									
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)									
Profondeur du terrain - m (min.)									
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		●(2)						
C7 Commerce relié à l'automobile		●(3)(4)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 5833, 5834
(3) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

(4) Uniquement sur un terrain adjacent au chemin du Parc-National

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3017

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3020

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	A							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			•					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			●					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

RP-3022

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								

RP-3023

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3024

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		●						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		75						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3025

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	RP-3026
Annexe 2 du *Code normatif*	Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES

H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3027

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	3,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3028

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		●						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

RP-3029

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3030

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3031

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3032

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3033

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		●(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		20						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

RP-3034

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3035

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3036

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette	•							
Chenils								
Services de garde pour chiens	•							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3037

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	•							
Fermette	•							
Chenils								
Services de garde pour chiens	•							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3038

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES

H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								

IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	13							
Latérales - m (min.)	8							
Latérales - m (totales)	16							
Arrière - m (min.)	13							
Projet intégré								

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								

NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)

Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)

Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	840							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1015							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	24							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	29							
Profondeur du terrain - m (min.)	35							

DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL

Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	•							
Fermette	•							
Chenils								
Services de garde pour chiens	•							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3039

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3040

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	1,5								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	8								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)									
En étages (max.)									
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3041

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3042

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3043

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	•							
Fermette	•							
Chenils								
Services de garde pour chiens	•							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3044

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective			●					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement				●(1)				
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	9	9	6				
Latérales - m (min.)	2	2	3	2				
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	6	5,5				
Arrière - m (min.)	7	7	3	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	-	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	-	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	60						
Largeur minimale - m	7	7,3						
Taux d'implantation - % (max.)			40					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750	750	750	750				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	750	750	750				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20	20	20				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25	25	25				
Profondeur du terrain - m (min.)	A	A	A	A				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)	6,66(2)	6,66(2)					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●	●				
Usage mixte	●	●						
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5833

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3045

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	6								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	5,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25								
Profondeur du terrain - m (min.)	A								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte	•								
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie	•								
Fermette	•								
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3046

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		●(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3047

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	520						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	620						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3048

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●(1)						
R2 Récréation intensive		●(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	6	6						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	30						
Largeur minimale - m	7	5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	520						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	620						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Est autorisé à titre d'usage complémentaire, un usage de la classe C5 ou C6

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3049

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8				
Latérales - m (min.)	2	0	2	0				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	6	6	6	6				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66				
Largeur minimale - m	7	7	7	7				
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	520			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	620			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)	6,66(1)	6,66(1)				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3050

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	520						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	620						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3051

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	30							
Largeur minimale - m	4							
Taux d'implantation - % (max.)	20							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3052

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3053

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		●(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		30						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R213

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur d'embarcations

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3054

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement	• (3)							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive	•(1)(4)							
R2 Récréation intensive	•(2)(4)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	66							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)	30							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R107
(2) R213
(3) 5833 et 5834

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3055

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			•					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	930	930						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1040	1040						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	31	31						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	35	35						
Profondeur du terrain - m (min.)	60	60						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3056

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	930	930						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1040	1040						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	31	31						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	35	35						
Profondeur du terrain - m (min.)	60	60						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3057

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●(1)	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●					
Jumelé		●						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	6	6	6					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	7	7					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)	6,66(2)	6,66(2)					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●					
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Un usage additionnel de type commercial est autorisé, selon la section 2.2 du tome 2: zonage

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3058

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			●					
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive				●				
R2 Récréation intensive				●(1)				
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8					
Latérales - m (min.)	2	2	3					
Latérales - m (totales)	4,5	6	7					
Arrière - m (min.)	4	6	10					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	3	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	16	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	30	50					
Largeur minimale - m	7	4	6					
Taux d'implantation - % (max.)			15					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480	520				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630	630	620				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)	6,66(2)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Est autorisé à titre d'usage complémentaire, un usage de la classe C5 ou C6

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3059

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	•(1)(2)							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	66							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Uniquement le long du réseau routier supérieur

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement	● (1)							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

RP-3060

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C602

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3061

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	6								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	5,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25								
Profondeur du terrain - m (min.)	A								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3062

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	9								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	10								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3063

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	9								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	10								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3064

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	9								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3065

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	9								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								

RP-3066

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3067

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	17						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	17						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3068

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration					•			
C6 Hébergement					•			
C7 Commerce relié à l'automobile					• (2)			
C8 Commerce de divertissement					•			
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	0	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	4	4	4	4				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65	65	65				
Largeur minimale - m	7	8	8	8				
Taux d'implantation - % (max.)				30				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				6				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	17	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)	6,66(1)	6,66(1)				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

RP-3069

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) C702 : 559 Autres activités de vente au détail d'automobiles, d'embarcations, de véhicules récréatifs, d'avions et d'accessoires, C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3070

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile					●(1)(2)			
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●	●	●			
Jumelé		●						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			
Arrière - m (min.)	4	4	4	4	4			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	3	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	16	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65	65	65	65			
Largeur minimale - m	7	8	8	8	8			
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510	520			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	620			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	17	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(3)	6,66(3)	6,66(3)	6,66(3)				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C701, C702

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Uniquement le long du réseau routier supérieur

(3) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3071

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	4	4	4					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65	65					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)	6,66(1)					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3072

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive						•(1)		
R3 Conservation							•	
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•			
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5		
Arrière - m (min.)	4	4	4	4	4	4		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	30	40	30	40	20			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	14	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	27	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)	6,66(2)	6,66(2)	6,66(2)	6,66(2)			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R213

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3073

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective		•(1)						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration			•					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique				•				
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	2	4	4				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	8	8				
Arrière - m (min.)	4	4	4	4				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65	65	65				
Largeur minimale - m	7	8	8	8				
Taux d'implantation - % (max.)		20	20	20				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		4						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630	630	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)	6,66(2)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) Uniquement les maisons pour personnes retraitées autonomes

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3074

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	27							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3075

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	•(1)							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive	•(2)							
R2 Récréation intensive	•(3)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	65							
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C803
(2) R102, R107
(3) R201, R213

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3076

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3077

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4	4						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	450						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	500						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	15						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	17						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)	6,66(1)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3078

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3079

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3080

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3081

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	27							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3082

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective			●					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement				●(1)				
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	9	9	6				
Latérales - m (min.)	2	2	3	2				
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	6	5,5				
Arrière - m (min.)	7	7	3	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	-	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	-	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	60						
Largeur minimale - m	7	7,3						
Taux d'implantation - % (max.)			40					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750	750	750	750				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	750	750	750				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20	20	20				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25	25	25				
Profondeur du terrain - m (min.)	A	A	A	A				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	6,66(2)	6,66(2)	6,66(2)					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●	●				
Usage mixte	●	●						
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie	●							
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5833

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Dans le cas où le lot est desservi par les 2 services (aqueduc et égout)

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RP-3083

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration			•					
C6 Hébergement			•					
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			•					
R2 Récréation intensive			• (1)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4	4	6					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	3	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		•						
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles	•							
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	5	5						
Arrière - m (min.)	6	6						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique	●							
I2 Industrie légère	●							
I3 Industrie lourde	●							
I4 Industrie para-agricoles	●							
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	●							
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	945	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1125	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	45	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

II-4006

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●(3)							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●(1)(2)						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) A101

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Uniquement la culture en serre à des fins commerciales ou médicinales.

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●(3)							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère	●							
I3 Industrie lourde	●(4)							
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles		●						
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	945	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1125	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	45	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303
(3) C1101
(4) I302

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(1)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	3							
Arrière - m (min.)	1,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P112

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type B est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●(1)						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	10						
Latérales - m (min.)	3	5						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	3						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I301

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type B est autorisé.
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		●						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique			●					
I2 Industrie légère			●					
I3 Industrie lourde			●					
I4 Industrie para-agricoles			●					
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			●					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	10	10					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	7	7	7					
Arrière - m (min.)	5	5	5					
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	-	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	945					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	1125					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	21					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type D est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4015

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	•(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		•						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique			•					
I2 Industrie légère				•				
I3 Industrie lourde			•					
I4 Industrie para-agricoles			•					
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			•					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique					•			
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation						•		
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2	10	2				
Latérales - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (totales)	7	7	7	7				
Arrière - m (min.)	5	5	5	5				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	-	-	-	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70	70	70				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	945	945				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	1125	1125				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	21	21				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	25	25				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45	45				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•	•	•	•		
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)
(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES
L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●(3)						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303
(3) I305

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	II-4017
Annexe 2 du *Code normatif*	Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●(3)						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303
(3) I305

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

II-4018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		●						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique			●					
I2 Industrie légère			●					
I3 Industrie lourde			●					
I4 Industrie para-agricoles			●					
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			●					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique				●				
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	10	10	10				
Latérales - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (totales)	7	7	7	7				
Arrière - m (min.)	5	5	5	5				
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	-	-	-	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70	70	70				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	945	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	1125	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	21	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	25	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●	●				
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		●						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique			●					
I2 Industrie légère			●					
I3 Industrie lourde			●					
I4 Industrie para-agricoles			●					
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			●					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique				●				
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	10	10	10				
Latérales - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (totales)	7	7	7	7				
Arrière - m (min.)	5	5	5	5				
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	-	-	-	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70	70	70				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	945	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	1125	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	21	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	25	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●	●				
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4020

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●(3)						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303
(3) I305

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●(3)						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303
(3) I305

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

II-4022

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*	**II-4023**

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*) *Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)*								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A, C et D est autorisé.

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4024

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		•						
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles		•						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

NOTES

L'entreposage de type B est autorisé.

Dispositions relatives à l'entreposage dans certaines zones industrielles

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur dans la zone II-4024

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4025

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●						
I4 Industrie para-agricoles		●						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50	50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type B est autorisé.

Dispositions relatives à l'entreposage dans certaines zones industrielles

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4026

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		•						
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles		•						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50	50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type B est autorisé.

Dispositions relatives à l'entreposage dans certaines zones industrielles

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4027

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●						
I4 Industrie para-agricoles		●						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50	50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type B est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4028

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	40							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4029

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole	•							
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		•						
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles		•						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			•					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10	10					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	6	6	6					
Arrière - m (min.)	3	3	3					
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	-	-	-					
En mètres (min.)	3	3	3					
En mètres (max.)	-	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur sans bâtiment principal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4030

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole	•							
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		•						
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles		•						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			•					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles		•						
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10	10					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	6	6	6					
Arrière - m (min.)	3	3	3					
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	-	-	-					
En mètres (min.)	3	3	3					
En mètres (max.)	-	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4031

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole	•							
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		•						
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7	7						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4032

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol		●(3)(4)						
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303
(3) A101

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(4) Uniquement la culture en serre à des fins commerciales ou médicinales

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4033

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4034

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(2)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C206
(2) C303

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4035

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4036

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde		•						
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4037

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit	•							
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	20							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	100 000							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	100 000							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à la zone II-4037

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4038

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles			•					
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	5	5						
Arrière - m (min.)	6	6						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	2						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520	850						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620	950						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	24						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4039

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles			•					
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	5	5						
Arrière - m (min.)	6	6						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520	850						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620	950						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	24						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4040

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		•						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	5	5						
Arrière - m (min.)	6	6						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520	850						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620	950						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	24						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4041

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde		●						
I4 Industrie para-agricoles		●						
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			●					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	3	4	2					
Latérales - m (totales)	6	8	5					
Arrière - m (min.)	3	6	10					
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)		2	2					
En mètres (min.)	3	4	4					
En mètres (max.)		12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	90	65						
Largeur minimale - m	10	8						
Taux d'implantation - % (max.)	60	70	60					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Un zone tampon (zone de réserve industrielle) doit être préservée derrière les quartiers résidentiels existants et projetés sur une profondeur de 70m du côté de la zone UR-7454 et sur une profondeur de 30m du côté de la zone UR-7449.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

II-4043

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit	•							
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	100 000							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	100 000							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

IE-4300

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

IE-4301

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

IE-4302

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive		●(1)						
I6 Industrie artisanale			●					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	10	2					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	7	7	7					
Arrière - m (min.)	5	3	5					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	-	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945	945					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125	1125					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21	21					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45	45					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I504

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A et C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

IE-4303

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive	●(1)							
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	850							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	950							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	24							
Profondeur du terrain - m (min.)	45							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I504

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type C est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4600

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles	•(1)							
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	-							
En mètres (min.)	3							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	10							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P402

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4601

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4602

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4603

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4604

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	•							
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	20							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4605

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4606

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	•							
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	65	65						
Largeur minimale - m	8	8						
Taux d'implantation - % (max.)	20	20						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	945	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	1125	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	21	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	45	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

TI-4607

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	65							
Largeur minimale - m	8							
Taux d'implantation - % (max.)	20							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•(1)				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur				•(2)				
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	2	0	2	3				
Latérales - m (totales)	4,5	3	4,5	7				
Arrière - m (min.)	8	8	8	5				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8	8					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C105
(2) C205

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	5							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	●							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique		●						
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			●					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	10	10					
Latérales - m (min.)	3	3	5					
Latérales - m (totales)	7	7	10					
Arrière - m (min.)	5	3	10					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	16	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	70	65					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à une microbrasserie
L'entreposage de type B est autorisé
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	90	24						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

PPI-5003

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			●(1)					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				●(2)				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	7	7	7					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5	5					
En mètres (max.)	16	16	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	90	24						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	650	650	520					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	750	620					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	22	22	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P107, P108
(2) 7191, 7199

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective	●							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●(1)						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (min.)	3,5	3,5						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	30							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple		●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P105

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2						
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	38							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple		•						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	5							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration			•(1)					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive			•(2)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	10	1,5				
Latérales - m (min.)	3	3	4	5				
Latérales - m (totales)	8	7	8	10				
Arrière - m (min.)	8	5	10	10				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12		12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65		65	65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630	630	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R208

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) L'usage doit être exercé uniquement entre 7h et 18h du lundi au vendredi inclusivement

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●	●			
H3 Multifamiliale						●		
H4 Habitation collective						●		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé			●			●	●	
Jumelé	●			●				
Contigu		●			●			
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6	6	
Latérales - m (min.)	0	0	2	0	0	2	3	
Latérales - m (totales)	4	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6.5	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5	5	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	50	50						
Largeur minimale - m	5,5	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)						65	65	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	360	180	480	390	210	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420	360	540	480	420	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12	6	16	13	7	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14	12	18	16	14	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	30	30	30	30	30	30		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	●(1)							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	10	10						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) Monastère

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à une microbrasserie

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	8	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	4						
En mètres (max.)	16	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	40	65						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	24							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	•(1)							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	•(2)							
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C801
(2) P202

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5015 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•	•	•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•	•	•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•			•			
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	10	10	10		
Latérales - m (min.)	3	0	0	4	0	0		
Latérales - m (totales)	7	7	0(1)	10	10	0(2)		
Arrière - m (min.)	5	5	5	10	10	10		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	24	24	24					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	390	360	210	480	480	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	450	540	420	630	630	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	12	7	16	16	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	15	18	14	21	21	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8	8					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité
(2) 10 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5015 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•	•	•					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	10	10	10					
Latérales - m (min.)	4	0	0					
Latérales - m (totales)	10	10	0(1)					
Arrière - m (min.)	10	10	10					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 10 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		•(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	4						
En mètres (max.)	16	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	24							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	650	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	22	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R214

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5017

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			●(1)					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			●					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	6	6	6					
Arrière - m (min.)	3	3	3					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	3	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		75	75					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	6							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C104, 5911

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			4	9				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8	8	8				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			●					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	4					
Arrière - m (min.)	7	7	5					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2					
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	6	6	6					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35	35	75					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	36							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	17	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	20	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●						
Usage multiple			●					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5020

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•	•		
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	9		
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	6		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	3		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	2	2	2	1		
En étages (max.)	2	2	3	3	3	-		
En mètres (min.)	4	4	6	6	6	4		
En mètres (max.)	12	12	16	16	16	-		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	60						
Largeur minimale - m	7	7,3						
Taux d'implantation - % (max.)				35	35	40		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8	20			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	510	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	17	17	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	17	20	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8	8	8	8			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique			•					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	4,5					
Arrière - m (min.)	7,5	7,5	10					
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	-	-	4					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	16	16	20					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

PPI-5022

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement	•(1)(2)(3)								
C7 Commerce relié à l'automobile	•(1)								
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd	•(1)								
C12 Commerce para-agricole	•(1)								
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	8								
Latérales - m (min.)	3								
Latérales - m (totales)	7								
Arrière - m (min.)	5								
Projet intégré	•								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple	•								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 5831

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Du côté est du chemin de la Vallée-du-Parc, la construction de nouveaux emplacements commerciaux est limitée à une bande de terrain dont la profondeur maximale est de 100 mètres, mesurée à partir de l'emprise de la rue de la Voirie
(3) Uniquement sur le lot 2 747 632

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	•							
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	•							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole	•							
C13 Commerce agricole	•							
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	10						
Latérales - m (min.)	3	6						
Latérales - m (totales)	7	18						
Arrière - m (min.)	5	10						
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	60						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	•							
C8 Commerce de divertissement	•							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant	•							
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(1)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UCO-6003

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P109

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●	●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					●			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					●			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					●			
C5 Commerce de restauration					●			
C6 Hébergement					●			
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement					●			
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						●		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●	●	●			
Jumelé		●						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	8			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	7			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	5			
Projet intégré	●	●	●	●	●			
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	16	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			36	36				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	14	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			●	●				
Usage multiple					●			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale					●			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						●		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur						●		
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur						●		
C4 Bureaux et services professionnels						●		
C5 Commerce de restauration						●		
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile						●		
C8 Commerce de divertissement						●		
C9 Commerce à compatibilité restreinte						●(3)		
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd						●		
C12 Commerce para-agricole						●		
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale							●(1)(2)	
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								●
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●	●	
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6	10	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2	3	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6,5	6,5	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	5	
Projet intégré						●	●	
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	5	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)					65	65	70	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480	945	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630	1125	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16	21	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21	25	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	45	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12	12			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I603
(3) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur

L'entreposage de type A et B est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur		•						
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		•						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		•						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré		•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					●			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					●			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					●			
C5 Commerce de restauration					●			
C6 Hébergement					●			
C7 Commerce relié à l'automobile					● (1)			
C8 Commerce de divertissement					●			
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						●		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9	9	9			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	5,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré					●			
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	3	7	7	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	4			
En mètres (max.)	12	16	29	29	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			155	155				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			●	●				
Usage multiple					●			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	●(1)							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	•							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6,5							
Arrière - m (min.)	7,5							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte	•							
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	4							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	●							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●(1)							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C1102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	•							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant	•							
C11 Commerce et service lourd	•							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement	●							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	●							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●(1)(2)						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur

L'entreposage de type A est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur		•						
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		•						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		•						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré		•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCO-6015

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement	•							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	•							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6500

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			●					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur			●					
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur			●					
C4 Bureaux et services professionnels			●					
C5 Commerce de restauration			●					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile			●(1)					
C8 Commerce de divertissement			●					
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant			●					
C11 Commerce et service lourd				●				
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			●					
P2 Utilité publique				●				
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive			●(2)					
R3 Conservation					●			
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	2	10				
Latérales - m (min.)	4	4	3	3				
Latérales - m (totales)	8	8	7	9				
Arrière - m (min.)	8	8	5	5				
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	16	16	16	-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²			300	300				
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50	50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600	630	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	17	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	20	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●						
Usage multiple			●	●				
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704
(2) R202, R205, R206, R208, R212

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à la zone UCC-6500, UCC-6506 et UCC-6507

L'entreposage de type A et B est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6501

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●(1)							
H4 Habitation collective		●(1)						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			●					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur			●					
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels			●					
C5 Commerce de restauration			●					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement			●					
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant			●					
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	3					
Latérales - m (min.)	4	4	3					
Latérales - m (totales)	8	8	7					
Arrière - m (min.)	8	8	5					
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	16	16	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50	50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	20	20						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	17	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	20	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●						
Usage multiple			●					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Uniquement autorisé comme usage mixte. Aucun logement autorisé au rez-de-chaussée.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6502

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	●							
C9 Commerce à compatibilité restreinte	●(1)							
C10 Commerce et service structurant	●							
C11 Commerce et service lourd		●						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			●(2)(3)					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	10	10					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	7	7	7					
Arrière - m (min.)	5	5	5					
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	-	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	945					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	1125					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	21					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●	●					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C905
(2) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(3) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6503

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●(1)(2)						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6504

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(1)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	●							
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte	●(2)							
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●(1)							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré	●							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	5							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Uniquement autorisé du côté nord-est du boulevard Shawinigan-Sud.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6505

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur		•(1)						
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration		•						
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		•						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte		•(2)						
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd		•(1)						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)		1						
En étages (max.)		3						
En mètres (min.)	4	5						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	20							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•							
Usage multiple		•						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Uniquement autorisé du côté nord-est du boulevard Shawinigan-Sud.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6506

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	•							
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	•(1)							
C8 Commerce de divertissement	•							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant	•							
C11 Commerce et service lourd		•						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	•(2)							
R3 Conservation			•					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	9						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	300	300						
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•	•						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704
(2) R202, R205, R206, R208, R212

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à la zone UCC-6500, UCC-6506 et UCC-6507

L'entreposage de type A et B est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UCC-6507

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile	●(1)							
C8 Commerce de divertissement	●							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant	●							
C11 Commerce et service lourd		●						
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●							
P2 Utilité publique		●						
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	●(2)							
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	9						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	300	300						
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

(2) R202, R205, R206, R208, R212

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à la zone UCC-6500, UCC-6506 et UCC-6507

L'entreposage de type A et B est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*	U-7000
	Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	12							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7002 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•			•			
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	1,5	0	0	1,5	0	0		
Latérales - m (totales)	3	3	0(1)	3	3	0(1)		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	350	540	480	42		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	17	13	9		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	19	16	14		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7002 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•	•	•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	1.5	1,5	1,5					
Latérales - m (min.)	1.5	0	0					
Latérales - m (totales)	3	3	0(1)					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5	5					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	65					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8	8	8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	450					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	570	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	15	13					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	18	16					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•	•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	2	0	0	2				
Latérales - m (totales)	4	4	0(1)	4				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7,3							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•		•				
Jumelé	•		•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	0	2	0	4				
Latérales - m (totales)	3	4,5	4	8				
Arrière - m (min.)	8	8	8	4				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	50							
Largeur minimale - m	5,5							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				24				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	360	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7005 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	3	0
Latérales - m (totales)	4,5	3	0(1)	4,5	4	0(1)	7	7
Arrière - m (min.)	5	5	5	5	5	5	5	5
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	20	20
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							12	12
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15	15	15	15	15	15	15
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				●	●	●	●	
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7005 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•(1)	•(1)	•(1)	
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•			•			
Jumelé			•			•		
Contigu	•			•			•	
Marges								
Avant - m (min.)	0	0	0	0	0	0	0	
Latérales - m (min.)	0	2	0	0	2	0	0	
Latérales - m (totales)	0(2)	4,5	4,5	0(2)	4	4	0(2)	
Arrière - m (min.)	5	5	5	5	8	8	8	
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	20	20	20	20	20	20	20	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	12	24	24	24				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450	480	360	210	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540	630	540	420	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13	16	12	7	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16	21	18	14	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15	15	15				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•	•	•				
Usage multiple					•	•	•	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C101, C102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7006 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	3	0
Latérales - m (totales)	4,5	3	0(1)	4,5	4	0(1)	7	7
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	•
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							12	12
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15	15	15	15	15	15	15
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				•	•	•	•	•
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7006 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•						
Jumelé			•					
Contigu	•			•				
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	0	3	0	0				
Latérales - m (totales)	0(3)	7	7	0(3)				
Arrière - m (min.)	8	8	5	5				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2				
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	12	12	12	12				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15	15	15				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•	•	•				
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7007 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective							•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	2	2	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	3	0(1)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	•
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							65	65
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15	15	15	15	15	15	15	15
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte							•	•
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7007 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu	•							
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	0							
Latérales - m (totales)	0(1)							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2							
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	15							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•							
Usage multiple		•	•	•				
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7008 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	
H4 Habitation collective							●	
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	4,25	1,5	1,5	4,25	1,5	
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	3	
Latérales - m (totales)	4,5	3	0(1)	4,5	4	0(1)	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							65	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							8	
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10	10	
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●	●	●	●	●	
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7008 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●	●	●					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)	●(1)	●(1)					
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration				●(2)				
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●	●	●					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive				●(3)				
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●				
Jumelé		●						
Contigu			●					
Marges								
Avant - m (min.)	1.5	1.5	1.5	1.5				
Latérales - m (min.)	2	0	0	2				
Latérales - m (totales)	4.5	4.5	0(4)	4.5				
Arrière - m (min.)	5	5	5	5				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7.3							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	210					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	420					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	7					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	14					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●					
Usage multiple	●	●	●					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(3) R208

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(1) C206, C208

NOTES

(2) L'usage doit être exercé uniquement entre 7h et 18h du lundi au vendredi inclusivement

(4) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

U-7009 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•	•	•
H4 Habitation collective						•	•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé			•			•		
Jumelé	•			•			•	
Contigu		•			•			•
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	0	0	2	0	0	3	0	0
Latérales - m (totales)	3	0(1)	4,5	4	0(1)	7	7	0(2)
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	•
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)						65	65	65
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						9	9	9
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	360	180	480	390	210	510	480	450
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420	360	540	480	420	600	570	540
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12	6	16	13	7	17	15	13
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14	12	18	16	14	20	18	16
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

(2) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Dispositions relatives à une microbrasserie

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7009 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●	●	●					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●	●	●					
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	●	●	●					
C5 Commerce de restauration	●	●	●					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte	●(1)	●(1)	●(1)					
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale	●(2)(3)	●(2)(3)	●(2)(3)					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●	●	●					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé		●						
Contigu			●					
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5					
Latérales - m (min.)	3	0	0					
Latérales - m (totales)	7	7	0(4)					
Arrière - m (min.)	5	5	5					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	-	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	210					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	420					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	7					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	14					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●	●					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(1) C903

NOTES

(3) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur, sans que la superficie de production excède 100 mètres carrés
(4) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives au centre-ville
Dispositions relatives à une microbrasserie

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●	●	●					
H3 Multifamiliale				●	●	●		
H4 Habitation collective				●	●	●		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●				
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5	0(1)		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré	●	●	●	●	●	●		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	5	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)				65	65	65		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8	8	8		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	480	450		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	570	540		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	15	13		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	18	16		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives à l'entreposage à proximité du Parc 3L

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●	●			
H3 Multifamiliale						●	●	●
H4 Habitation collective						●	●	●
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●			●		
Jumelé		●		●			●	
Contigu					●			●
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2	0	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5	0(2)
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5	5	5
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)						65	65	65
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						8	8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	210	510	480	450
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	420	600	570	540
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	7	17	15	13
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	14	20	18	16
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10	10	10
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

(2) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7012 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•			•			
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12	12	12		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7012 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•	•	•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5					
Latérales - m (min.)	2	0	0					
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	0(1)					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5	5					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	65					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8	8	8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	450					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	570	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	15	13					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	18	16					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7013 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•			•			
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12	12	12		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7013 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•	•	•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5					
Latérales - m (min.)	2	0	0					
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	0(1)					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5	5					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	65					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8	8	8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	450					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	570	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	15	13					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	18	16					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7014 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•	•	•					
H3 Multifamiliale				•	•	•		
H4 Habitation collective							•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	•
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	5	5	5	5	5	5	5
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	65	40	40	40	40	40
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8	8	8		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	480	450	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	570	540	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	15	13	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	18	16	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7014 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective	•								
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé									
Jumelé									
Contigu	•								
Marges									
Avant - m (min.)	1,5								
Latérales - m (min.)	0								
Latérales - m (totales)	0(1)								
Arrière - m (min.)	8								
Projet intégré	•								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)									
En étages (max.)									
En mètres (min.)	5								
En mètres (max.)	16								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)	40								
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7015 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	•
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	5	5
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							65	65
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							36	36
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	60	60	60	60	60	60	60	60
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*

U-7015 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale	•								
H4 Habitation collective		•	•	•	•				
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé		•							
Jumelé			•						
Contigu	•			•	•				
Marges									
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	0	2	0	0	0				
Latérales - m (totales)	0(1)	6,5	6,5	0(1)	0(1)				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8				
Projet intégré	•	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)									
En étages (max.)									
En mètres (min.)	5	5	5	5	5				
En mètres (max.)	16	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	65	65	65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)	36	36	36	36	36				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450	450				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13	13				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16	16				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	60	60	60	60	60				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•	•	•
H4 Habitation collective						•	•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•		
Jumelé				•			•	
Contigu		•			•			•
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2	0	0
Latérales - m (totales)	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5	0(2)
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	•
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5	5	5
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)						65	65	65
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						36	36	36
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	180	480	390	210	510	480	450
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	360	540	480	420	600	570	540
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	6	16	13	7	17	15	13
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	12	18	16	14	20	18	16
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	60	60	60	60	60	60	60	60
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
(2) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7017

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•		
Jumelé				•				
Contigu		•			•			
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1.5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2		
Latérales - m (totales)	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6.5		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)						65		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						12		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	180	480	390	210	510		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	360	540	480	420	600		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	6	16	13	7	17		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	12	18	16	14	20		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•	•	•	•	•		
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•	•	•	
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•	•	•	
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•	•	•	
C5 Commerce de restauration					•	•	•	
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement					•	•	•	
C9 Commerce à compatibilité restreinte					• (1)	• (1)	• (1)	
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•	•	•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•			
Jumelé			•			•		
Contigu							•	
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	3	0	0	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	7	7	0(2)	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	5	5	5	
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	2	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510	480	360	210	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600	630	540	420	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17	16	12	7	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20	21	18	14	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•	•	•				
Usage multiple					•	•	•	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective							•	
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu					•			
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2	2	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5	5	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						6	12	
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	390	480	390	210	510	510	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	480	540	480	420	600	600	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	13	16	13	7	17	17	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	16	18	16	14	20	20	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10	10	
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7020 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•		
Jumelé		•		•				
Contigu					•			
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	0(1)	6,5		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						8		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•	•	•	•	•		
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7020 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●	●	●					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	●	●	●					
C5 Commerce de restauration	●	●	●					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale				●(1)(2)	●(1)(2)	●(1)(2)		
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●				
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3		
Latérales - m (min.)	3	0	0	3	0	0		
Latérales - m (totales)	7	7	0(3)	7	7	0(3)		
Arrière - m (min.)	5	5	5	5	5	5		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520	380	300	850	650	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620	500	420	950	710	710		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	9	5	21	15	9		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	16	13	24	17	17		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	45	45	45		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●	●					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur

(3) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective							•	
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu					•			
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2	2	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	
Projet intégré	•	•	•	•	•	•	•	
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5	5	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)						65	65	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						6	9	
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	210	510	510	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	420	600	600	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	7	17	17	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	14	20	20	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10	10	
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7022

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu					•			
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	2	3	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	0(1)	6,5	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	5	
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)						65		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						12		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	210	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	420	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	7	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	14	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7023

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•				
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7024

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration					•			
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•			
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	7			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	5			
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7025

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•			
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6,5			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8			
Projet intégré	•	•	•	•	•			
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	5			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)					65			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12	12			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7026

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•			
C5 Commerce de restauration					•			
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile					•			
C8 Commerce de divertissement					•			
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•			
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	7			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	5			
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7027

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•				
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2	2	3				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C701

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7028

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●	●					
H3 Multifamiliale				●				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●		●				
Jumelé			●					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C701

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●	●					
H3 Multifamiliale				●				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●		●				
Jumelé			●					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

U-7029

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

U-7030

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	•							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7031

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur					•			
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•			
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	8	8			
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	7			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	5			
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	2			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	650	520			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	750	620			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	17	16	20	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	17	16	22	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				•				
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7032

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	40							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	24							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7033

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•				
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	8				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5				
En mètres (max.)	12	12	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7034

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•	•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6				
Latérales - m (min.)	2	0	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8	8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	14	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			•	•				
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7035

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	5	5				
En mètres (max.)	12	12	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			65	65				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			6	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7036

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement			●					
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	5,5					
Arrière - m (min.)	8	8	5					
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)			1					
En étages (max.)			2					
En mètres (min.)	5	5	4					
En mètres (max.)	16	16	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	6	20						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	17	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	20	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7037

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	3	3	3				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			35	35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			6	9				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7038

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	3	3	7				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	12	16	16	29				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)			70	35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8	8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7039

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	3	3	7				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	12	16	16	29				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)			70	35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			36	36				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7040

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile					●			
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●	●	●	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								●
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive					●(1)			
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé						●		
Contigu							●	
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6	6	
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2	0	0	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	5.5	5.5	0(2)	
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5	5	5	
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	
En étages (max.)	2	3	3	3	3	3	3	
En mètres (min.)	4	6	6	6	4	4	4	
En mètres (max.)	12	16	16	16	16	16	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)				35	70	70	70	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			24	24				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480	360	210	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630	540	420	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16	12	7	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21	18	14	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			●	●				
Usage multiple					●	●	●	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R202, R205, R206, R208, R210, R212, R214

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) 5,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7041 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18	18	18	18	18	18	18	18
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7041 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•	•	•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								•
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•			•			
Jumelé			•			•		
Contigu	•			•			•	
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	0	2	0	0	2	0	0	
Latérales - m (totales)	0(1)	6,5	6,5	0(1)	5.5	5.5	0(2)	
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5	5	5	
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3	3	
En mètres (min.)	6	6	6	6	4	4	4	
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8	36	36	36				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450	480	360	210	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540	630	540	420	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13	16	12	7	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16	21	18	14	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18	18	18	18				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple					•	•	•	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

(2) 5,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7042 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective							●	●
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	1
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							35	35
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16	16	16		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu	•							
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	0							
Latérales - m (totales)	0(1)							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

U-7042 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7043

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•							
H3 Multifamiliale		•						
H4 Habitation collective		•						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	6,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	6	6						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		35						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		8						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	510						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	17						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	20						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte		•						
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7044

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●(1)(2)						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50	50						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7045

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	3	3	3	3				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			35	35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			36	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			•	•				
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7046 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	1
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							35	35
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							24	24
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7046 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•	•	•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive					•(1)	•(1)	•(1)	
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•			•			
Jumelé			•			•		
Contigu	•			•			•	
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	0	2	0	0	2	0	0	
Latérales - m (totales)	0(2)	6,5	6,5	0(2)	4	4	0(3)	
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5	5	5	
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3	3	
En mètres (min.)	6	6	6	6	6	6	6	
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35	35	35	35	75	75	75	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	24	24	24	24				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450	480	360	210	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540	630	540	420	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13	16	12	7	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16	21	18	14	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple					•	•	•	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

(3) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7047

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	3	3	3	3				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			35	35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7048

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive					•(1)			
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	4			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5			
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2			
En étages (max.)	3	3	3	3	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	6			
En mètres (max.)	16	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			35	35	75			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			36					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			•	•				
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R202, R205, R206, R208, R210, R212, R214

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7049 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	6
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							35	35
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							36	36
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7049 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•	•	•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								•
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•			•			
Jumelé			•			•		
Contigu	•			•			•	
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	0	2	0	0	2	0	0	
Latérales - m (totales)	0(1)	4,5	4,5	0(1)	4	4	0(1)	
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5	5	5	
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3	3	
En mètres (min.)	6	6	6	6	6	6	6	
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35	35	35	35	75	75	75	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	36							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450	480	360	210	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540	630	540	420	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13	16	12	7	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16	21	18	14	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple					•	•	•	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7050 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré	●	●	●	●	●	●	●	●
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)							35	35
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							36	36
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7050 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•						
Jumelé			•					
Contigu	•			•				
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	0	2	0	0				
Latérales - m (totales)	0(1)	4,5	4,5	0(1)				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2				
En étages (max.)	3	3	3	3				
En mètres (min.)	6	6	6	6				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35	35	35	35				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	36							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	16	16	16	16				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7051

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•							
H3 Multifamiliale		•						
H4 Habitation collective			•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	6,5	6,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2					
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	6	6	6					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		35	35					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		8	20					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	510	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	17	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	20	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7052

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		●(1)						
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●(2)					
R2 Récréation intensive			●(3)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	3	10					
Latérales - m (min.)	3	3	7					
Latérales - m (totales)	7	7	14					
Arrière - m (min.)	7,5	4	10					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C703
(2) R103
(3) R216

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7053

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective			•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	6	6	6					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7054

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective			●					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				●(1)				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	4,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	3	3	3	3				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	18				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P106

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7055

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective			•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•(1)				
P2 Utilité publique				•				
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	4,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	3	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	16	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	18				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	25	25	25					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P106

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7056

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				●				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	6	6	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			4					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	18				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7057

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	4,5	4,5				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	2	2				
En étages (max.)	2	2	3	3				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8	8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7058

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								•
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•			•	•	•	
Jumelé			•					
Contigu				•				
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	7,5	7,5	3	3	7.5	
Latérales - m (min.)	2	2	0	0	2	2	2	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5	6.5	
Arrière - m (min.)	7	7	7,5	7,5	7	7	7.5	
Projet intégré	•	•	•	•	•	•		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	2	2	1	
En étages (max.)	2	2	-	-	3	5	-	
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	16	16	16	23	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					10	225		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	210	510	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	420	600	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	7	17	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	14	20	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 12 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7059

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•			
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	27	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7060

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•	•		
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	4,5	4,5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	6,5	7		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7		
Projet intégré	•	•	•	•	•			
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	2	3	4		
En mètres (min.)	4	4	6	6	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	16	20		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				8	57			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7061

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•(1)			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•(2)			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•(3)			
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•			
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5	4.5			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	6.5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	1			
En étages (max.)	2	2	2	4	2			
En mètres (min.)	4	4	4	6	4			
En mètres (max.)	12	12	12	20	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				25				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				•				
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C104
(2) C209
(3) C402

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7062

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective			●					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			40					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7063

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•				
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	3				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				40				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7064

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7065

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	3					
En mètres (min.)	4	4	6					
En mètres (max.)	12	12	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7066

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●					
H3 Multifamiliale				●				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					●(1)			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					●(2)			
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●	●	●			
Jumelé		●						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré	●	●	●	●				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	1			
En étages (max.)	2	2	2	3	2			
En mètres (min.)	4	4	4	8	4			
En mètres (max.)	12	12	12	16	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				6				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C209
(2) C402

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7067

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole		•(1)						
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		•(2)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	4						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	20	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	14							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C1203
(2) R208

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7068

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur				•				
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels				•				
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12	12	12				
Latérales - m (min.)	2	2	3	3				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	7	7				
Arrière - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	3	3	3	3				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			22					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	630	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•	•					
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7069

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•	•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6				
Latérales - m (min.)	2	0	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	6,5				
Arrière - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	6	6	6	6				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				6				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7070

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7071

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•							
H3 Multifamiliale		•						
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6,5	6,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	6	6						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		12						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	510						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	17						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	20						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7072

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●			
H3 Multifamiliale						●		
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							●	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●		●		
Jumelé		●			●			
Contigu			●					
Marges								
Avant - m (min.)	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	4,5		
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	6,5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7		
Projet intégré	●	●	●	●	●	●		
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	2	2		
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)						4		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	510		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	600		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	17		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	20		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14	14	14		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7073

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			•					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur			•					
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	12					
Latérales - m (min.)	2	2	3					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	7					
Arrière - m (min.)	7,5	7,5	7					
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	3	3					
En mètres (min.)	4	4	5					
En mètres (max.)	12	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	27							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

U-7074

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7075

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration	•								
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive	•(1)								
R2 Récréation intensive	•(2)								
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	10								
Latérales - m (min.)	4								
Latérales - m (totales)	8								
Arrière - m (min.)	8								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	65								
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R102, R107
(2) R201

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7076

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7077

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7078

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•(1)				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur				•(2)				
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	2	0	2	3				
Latérales - m (totales)	4	3	4	7				
Arrière - m (min.)	8	8	8	5				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8	8	8					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C105
(2) C205

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7079

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	5							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7080

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●	●	●					
H3 Multifamiliale				●	●	●		
H4 Habitation collective				●	●	●		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique							●	
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●				
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	1,5	0	0	1,5	0	0		
Latérales - m (totales)	3	3	0(1)	3	3	0(1)		
Arrière - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)				65	65	65		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				9	9	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	480	450		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	570	520		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	15	13		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	18	16		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20	20	20	20	20	20		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●	●	●	●		
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 1,5 mètre pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7081

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●	●	●					
H3 Multifamiliale				●	●	●		
H4 Habitation collective				●	●	●		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique							●	
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●				
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	1,5	0	0	1,5	0	0		
Latérales - m (totales)	3	3	0(1)	3	3	0(1)		
Arrière - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)				65	65	65		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				9	9	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	480	450		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	570	520		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	15	13		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	18	16		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20	20	20	20	20	20		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●	●	●	●		
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 1,5 mètre pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

U-7082 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective							•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	2
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	6	6	6	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)							35	35
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10	10	10
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte							•	•
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives à l'étalage extérieur d'abris d'auto hivernaux

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7082 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale	•								
H4 Habitation collective	•								
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé									
Jumelé									
Contigu	•								
Marges									
Avant - m (min.)	4,6								
Latérales - m (min.)	0								
Latérales - m (totales)	0(4)								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	2								
En étages (max.)	3								
En mètres (min.)	6								
En mètres (max.)	16								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)	35								
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	520								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte	•								
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(4) 5,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7083

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement	•							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	•							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5.5							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	4							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7084

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•			
C5 Commerce de restauration					•			
C6 Hébergement					•			
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement					•			
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	5,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré					•			
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	3	7	7	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	4			
En mètres (max.)	12	16	29	29	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			155	155				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			•	•				
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7085

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,6	7,6						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	3	3						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	-	-						
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)	15							
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7086

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,6	7,6						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	3	3						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	-	-						
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)	15							
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

U-7087

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration				•				
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile				• (1)				
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	3	3	3				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7300

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7301

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		•(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	380						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7302

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7303

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		•(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	380						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7304

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					●			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration					●			
C6 Hébergement					●			
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							●	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive						●(1)		
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●		
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Latérales - m (min.)	1,5	0	1,5	0	1,5	1.5		
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	7		
Arrière - m (min.)	9	9	9	9	9	9		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66	66	66		
Largeur minimale - m	7	8	8	8	8	8		
Taux d'implantation - % (max.)						30		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)						480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)						630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)						16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)						21		
Profondeur du terrain - m (min.)						30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P108

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7305

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•			
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8	8			
Latérales - m (min.)	1,5	0	1,5	0	1,5			
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5	5,5	7			
Arrière - m (min.)	9	9	9	9	9			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66	66			
Largeur minimale - m	7	8	8	8	8			
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	14			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7306

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•			
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8	8			
Latérales - m (min.)	1,5	0	1,5	0	1,5			
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5			
Arrière - m (min.)	9	9	9	9	9			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66	66			
Largeur minimale - m	7	8	8	8	8			
Taux d'implantation - % (max.)					30			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	12			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7307

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	1,5	0						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7308

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	1,5	0						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7309

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•			
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•(1)		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•		•		
Jumelé		•			•			
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6		
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	6		
Arrière - m (min.)	9	9	9	9	9	9		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	2	1		
En étages (max.)	2	2	2	3	3	2		
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	4		
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	45	65	65	65		
Largeur minimale - m	7	7	7	8	8	8		
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				2	2			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P106, P108

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7310

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	2	0	2	0				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7311

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration		•(1)						
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			•					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	10					
Latérales - m (min.)	3	3	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	8	8	10					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	4	4					
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	100	65					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) L'usage doit être exercé uniquement entre 7h et 18h du lundi au vendredi inclusivement

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7312

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•	•	•					
H4 Habitation collective	•	•	•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	4	0	0					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	320	320	320					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	360	210					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	540	420					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	12	7					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	18	14					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7313

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique							•	
P3 Parcs et espaces verts								•
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•			•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu					•			
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	10	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	0	3	3	
Latérales - m (totales)	4,5	3	4,5	4	0	7	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	3	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)						65	70	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				2	2	8		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	210	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	420	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	7	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	14	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7314

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7315

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	
H4 Habitation collective							●	
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								●
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	●
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	3
Latérales - m (totales)	4	4,5	4,5	4,5	4.5	4.5	6.5	7
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	5
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m		5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)		50	50				65	65
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				3	3	3	8	
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)		360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)		420	360	540	480	420	600	630
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)		12	6	16	13	7	17	16
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)		14	12	18	16	14	20	21
Profondeur du terrain - m (min.)		30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7	7	
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7316

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			•					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5					
Latérales - m (min.)	2	2	3					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	7					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4	5					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7317 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●	●					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				●	●	●		
H3 Multifamiliale							●	●
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	8	8
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	1
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	5	5
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				3	3	3	6	6
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10	10	10
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7317 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu	•							
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	0							
Latérales - m (totales)	0(1)							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	5							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	6							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7318

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	2	2						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7319

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7320

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7321

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7322

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						•		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						•		
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	4		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5		
Arrière - m (min.)	9	9	9	9	9	9		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66	66	66		
Largeur minimale - m	7	8	8	8	8	8		
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	4			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	540	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	18	18	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7323

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	4						
Latérales - m (totales)	4,5	5,5						
Arrière - m (min.)	9	9						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7324

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						•		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						•		
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	8		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	4		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	5,5		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	9		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²						66		
Largeur minimale - m	7	5,5				8		
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2	2	3			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	540	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	18	18	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7325

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels				•				
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8				
Latérales - m (min.)	2	2	3	4				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	5,5	5,5				
Arrière - m (min.)	9	9	9	9				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66				
Largeur minimale - m	7	8	8	8				
Taux d'implantation - % (max.)				30				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	6					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	630	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	17	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	17	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS	UR-7327
Annexe 2 du *Code normatif*	Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7328

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7329

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	4	4	5	5				
En mètres (min.)	12	12	12	12				
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	4	9				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7330

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	6	6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	4	4	5	5				
En mètres (min.)	12	12	12	12				
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	4	9				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7331

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé	•							
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	0							
Latérales - m (totales)	3							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	50							
Largeur minimale - m	5,5							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	360							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7332

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité							•	
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels							•	
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2	3	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	5	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2	2	3	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	540	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	18	18	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7333

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité							•	
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels							•	
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2	3	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	5	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2	2	3	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	540	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	18	18	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7334

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•			
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	5			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2	2	3	6			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	480	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	540	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	16	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	18	18	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6.5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	40							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UR-7335

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7336

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•		•		
Jumelé		•			•			
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				3	2	4		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	510		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	600		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	17		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	18	20		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7337

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité	●(1)(2)								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels	●(1)								
C5 Commerce de restauration	●(1)								
C6 Hébergement	●(1)								
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	●								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	8								
Latérales - m (min.)	3								
Latérales - m (totales)	7								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	●								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Ces usages ne peuvent être exercés que dans un bâtiment, un local, un regoupement de locaux, dans un même bâtiment ou un regroupement de bâtiments sur un même terrain dont la superficie de plancher est inférieure à 4 000 m²
Les commerces d'alimentation peuvent être exercés dans un bâtiment de plus de 4 000 m²

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•	•		
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3		
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	5	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m	60							
Taux d'implantation - % (max.)	7							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2	2	3	6	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	480	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	540	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	16	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	18	18	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UR-7338

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7339

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m	60							
Taux d'implantation - % (max.)	7							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7340

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	32							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7341

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m	60							
Taux d'implantation - % (max.)	7							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7342

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	5					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m	60							
Taux d'implantation - % (max.)	7							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7343

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	6	9						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	17						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	20						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7344

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	8	8	8	8				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			12	30				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7345

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7346

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	2						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m	60							
Taux d'implantation - % (max.)	7							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7347

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•			
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	8			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	5			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	60						
Largeur minimale - m	7	7						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	6	20			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7348

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	6							
Latérales - m (totales)	12							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7349

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•			
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•			
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	8	8			
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	7			
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	5			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	5	4			
En mètres (max.)	12	12	12	16	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2	2	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7350

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	10		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7351

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	7		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	10		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	5	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	2	8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7352

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	7		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	10		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	5	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	2	8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•	•	•	•		
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7353

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	7		
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	10		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	5	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	2	8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7354

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7355

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	5					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7356

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7357

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7358

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7359

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7360

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7361

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7362

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

UR-7363

Ville de Shawinigan

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	3	7	3	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	6			
En mètres (max.)	12	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20	20			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7364

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7365

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive			● (1)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	5,5	5,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	6						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UR-7366

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								

UR-7367

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile	●							
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●(1)							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	3(2)							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7,3							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Doit être implanté de sorte que le côté le plus large soit perpendiculaire à la rue existante

(2) 6 mètres dans le cas d'un terrain transversal

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7368

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UR-7369

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7370

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective			•(1)					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	6	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60		60					
Largeur minimale - m	7		7,3					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	450					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	500					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	15					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	17					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) Maison pour personnes retraitées non autonomes (inclus les CHSLD), Maison pour personnes retraitées autonomes, Autres maisons pour personnes retraitées

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7371

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7372

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7373

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7374

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•				•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9	9	9	9		
Latérales - m (min.)	2	0	0	0	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4.5	6.5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3		
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				2	3	18		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	390	480	510		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	480	540	600		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	13	16	17		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	16	18	20		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7375

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7376

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•			
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•	•		
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	8		
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5	6		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	3		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	2		
En étages (max.)	2	2	2	2	2	3		
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7377

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•			
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	6	9				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7379

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					● (1)			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	9	6	6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	3	7	7	7			
En mètres (min.)	4	6	6	6	6			
En mètres (max.)	12	16	29	29	29			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	155	155	155			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 4621

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7380

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					• (1)			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	24	24	24			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 4621

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7381

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	3	3	3	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	4			
En mètres (max.)	12	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7382

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	6	6	6	6			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7383

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	3	3				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	12	12	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7384

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						•		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•	•		
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	5		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3		
En mètres (min.)	4	6	6	6	6	4		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	3	4	9			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7386

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7387

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7388

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	9			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	3			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	6	6	6	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	4	9				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7389

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•	•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•	•		
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3		
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6.5	4		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3		
En mètres (min.)	4	6	6	6	6	6		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	36	20			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7390

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7391

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	6	6	6				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7392

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					●			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						●		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2			
En étages (max.)	3	3	3	3	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	5			
En mètres (max.)	16	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	620			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7393 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				3	3	3	8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7393 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•	•	•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•						
Jumelé			•					
Contigu	•			•				
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	0	2	0	0				
Latérales - m (totales)	0(1)	6,5	6,5	0(1)				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2				
En étages (max.)	3	3	3	3				
En mètres (min.)	6	6	6	6				
En mètres (max.)	16	16	16	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8	20	20	20				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	510	480	450				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	570	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	17	15	13				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	20	18	16				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7394

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•	•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique						•		
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•	•		
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	9		
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2	3		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6.5	6		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	3		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	3	3	3	3	3			
En mètres (min.)	4	6	6	4	6	4		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	9	20			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7395

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•	•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6.5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	3	3	3	3	3			
En mètres (min.)	4	6	6	4	6			
En mètres (max.)	16	16	16	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	9	20			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7396

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale		•						
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			•					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels			•					
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	6	6	6					
Arrière - m (min.)	3	3	3					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		16						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7397

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	•							
H3 Multifamiliale		•						
H4 Habitation collective			•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	6,5	6,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2					
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	6	6	6					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	3	8	20					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	510	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	600	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	17	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	20	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7398

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•	•			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	9			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	6			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	3			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	3			
En mètres (min.)	4	6	6	6	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	4	4				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7399

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			•					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration			•(1)					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750	750	750					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	750	750					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20	20					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	A	A	A					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C501

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7400

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			•					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration			•(1)					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750	750	750					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	750	750					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	20	20					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25	25	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	A	A	A					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C501

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7401

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7402

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	6								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	5,5								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25								
Profondeur du terrain - m (min.)	A								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7403

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	A							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier	•							
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7404

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	10							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier	•							
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7405

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective			•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	6	6	6					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7406

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•				
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	0	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				2				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7407

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	7						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7408

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	7						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	640						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7409

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					•			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•			
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5	6,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	640			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7410

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*) *Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)*								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7411

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7,5	7,5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								

UR-7412

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7,5	7,5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		2						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7413

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	10						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	4,5	7						
Arrière - m (min.)	7	6						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●	●					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7414

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7415

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●(1)(2)						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	12	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	3	3						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) I603

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) Limité aux industries à faibles incidences telles que la transformation agroalimentaire qui n'entraine pas de bruit, de fumée ou d'entreposage extérieur

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7416

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	5,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7417

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile		●						
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7,5	7,5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	1						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	12	8						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	380						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	450						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	15						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●	●						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7418

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile		•						
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7,5	7,5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	1						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	12	8						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	380						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	450						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	15						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7419

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile		•						
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7,5	7,5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	1						
En mètres (min.)	4	3						
En mètres (max.)	12	8						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	380						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	450						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	15						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7420

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7421

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	6	6					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	4					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7422

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●					
Jumelé		●						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	6					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7423

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	6					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7424

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective			•					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels				•				
C5 Commerce de restauration				•				
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	4,5				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	3	3	4				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	16	16	20				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	14					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7426

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	4,5	4,5	10			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	3			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	7			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	2	2	1			
En étages (max.)	2	2	3	3	4			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	16	16	20			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8	225				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7427

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●	●					
H3 Multifamiliale				●				
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●		●				
Jumelé			●					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Latérales - m (min.)	2	2	0	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	2	8				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7428

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4,5	4,5						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7429

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	25					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

UR-7430

Ville de Shawinigan

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7431

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	6								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4,5								
Arrière - m (min.)	7,5								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à la zone UR-7432

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7432

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	18					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7433

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			•(1)					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels			•(2)					
C5 Commerce de restauration			•(3)					
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•				
P2 Utilité publique					•			
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	12	12				
Latérales - m (min.)	2	0	3	3				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	7	7				
Arrière - m (min.)	7	7	12	12				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	4	4				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	20	20				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	630	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	21	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C114, 5891
(2) C401
(3) 5815

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7434

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	3,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7435

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	3,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Densité brute minimale

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7436

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu		•						
Marges								
Avant - m (min.)	8	8						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	5	5						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	24	24						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20(1)	20(1)						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Densité brute minimale

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7437

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration		•						
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6,5	12						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)		1						
En étages (max.)		2						
En mètres (min.)	5	4						
En mètres (max.)	16	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	16							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20(1)							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Densité brute minimale

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7438

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé			•	•				
Jumelé	•							
Contigu		•						
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	12				
Latérales - m (min.)	0	0	3	3				
Latérales - m (totales)	2	0(2)	6	6				
Arrière - m (min.)	8	8	8	3				
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	2	1				
En étages (max.)	2	2	4	2				
En mètres (min.)	4	4		4				
En mètres (max.)	10	10	20	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			40					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	350	180	650					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420	350	750					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12	6	20					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14	12	22					
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20(1)	20(1)	20(1)					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Densité brute minimale
(2) 2 mètres pour un bâtiment d'extrémité
L'entreposage de type A est autorisé

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7439

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7440

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	0	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	4	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	6				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	6				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7441

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	6,5	6,5						
Arrière - m (min.)	7	5						
Projet intégré	•	•						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	4	3						
En mètres (min.)	6	4						
En mètres (max.)	20	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	36							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	29	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	29	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•	•						
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7442

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7443

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective				•				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•				
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5				
Latérales - m (min.)	2	0	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5				
Arrière - m (min.)	7	4	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2				
En étages (max.)	2	2	2	3				
En mètres (min.)	4	4	4	6				
En mètres (max.)	12	12	12	16				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	65	65				
Largeur minimale - m	7	6	7	8				
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	18				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7444

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•(1)			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•	•	•	•		
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	6,5	4,5	4,5		
Arrière - m (min.)	7	4	7	7	7	7		
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	3	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	6	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	16	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	6				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	510	480	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	600	630	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	17	16	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	20	21	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7445

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	6,5	6,5					
Arrière - m (min.)	4	7	7					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	3	3					
En mètres (min.)	4	6	6					
En mètres (max.)	12	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	6					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7446

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						•		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						•		
C5 Commerce de restauration						•		
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•	•	•		
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
Latérales - m (min.)	2	2	0	2	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	6		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	2	1		
En étages (max.)	2	2	2	3	3	2		
En mètres (min.)	4	6	6	6	6	4		
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	3	8	27			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	390	510	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	480	600	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	13	17	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	16	20	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7447

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale					●			
H4 Habitation collective					●			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						●		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						●		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●		
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6		
Latérales - m (min.)	1,5	0	1,5	0	1.4	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	2	2		
En étages (max.)	2	2	2	2	3	3		
En mètres (min.)	4	4	6	6	6	6		
En mètres (max.)	12	12	12	12	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	16			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7448

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6.5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	10							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	650							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	22							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7449

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						•		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						•		
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle						•		
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	6		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	2	3	2		
En mètres (min.)	4	4	4	4		4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	16	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	450	360	540	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	500	420	540	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	15	12	20	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	17	14		21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	27	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							•	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•		
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7.5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6.5	6.5		
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	2	2	2	2		
En étages (max.)	2	2	2	2	3	3		
En mètres (min.)	4	4	6	6	6	6		
En mètres (max.)	12	12	12	12	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	65	65	65	60		
Largeur minimale - m	7	6	7	7	8	8		
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2	2	9	20		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	510		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	600		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	17		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	20		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UR-7450

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7451

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			•					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	10					
Latérales - m (min.)	2	0	4					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	10					
Arrière - m (min.)	7	7	6					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	6						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7452

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			•					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels			•					
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	5					
Arrière - m (min.)	7	7	6					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé			•					

UR-7453

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7454

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•	•			
Jumelé		•						
Contigu			•					
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5			
Latérales - m (min.)	2	0	0	3	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	6	4,5			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	1			
En étages (max.)	2	2	2	4	2			
En mètres (min.)	4	4	4		4			
En mètres (max.)	12	12	12		12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				16				
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	180	650	650			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	350	750	750			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	20	20			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	22	22			
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7455

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			●(1)					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65	65					
Largeur minimale - m	7	8	8					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		32						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C102

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7456

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			•					
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5	7,5					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	4	4	4					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7457

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7458

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7459

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7460

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7461

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7462

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7463

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7465

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•	•			
H3 Multifamiliale						•		
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité							•	
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels							•	
C5 Commerce de restauration							•	
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•	•	
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2	3	
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	7	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	5	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			2	2	3	4		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	540	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	18	18	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7	7	7	7	7	7		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7466

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré	•							
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	12,2							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	650							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	22							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7467

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	12,2							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	650							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	22							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7468

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•	•	•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•	•	•				
C5 Commerce de restauration		•	•	•				
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		• (1)	• (1)	• (1)				
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé			•					
Contigu				•				
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	10	10	10				
Latérales - m (min.)	3	3	0	0				
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	6,5	0(1)				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré	•	•	•	•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)		1	1	1				
En étages (max.)		2	2	2				
En mètres (min.)	5	4	4	4				
En mètres (max.)	15	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	16							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	650	520						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750	620						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	22	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 6,5 mètre pour un bâtiment d'extrémité

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UR-7469

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	27							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	●							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé sur un terrain adjacent à une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7600

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7601

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique	•							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges	8							
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	7							
Latérales - m (totales)	9							
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	66							
Largeur minimale - m	8							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7602

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES

H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(1)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	●(2)							
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								

IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	66							
Largeur minimale - m	8							
Taux d'implantation - % (max.)	30							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								

NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)

Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)

Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							

DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL

Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C209
(2) C402

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7603

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	66							
Largeur minimale - m	8							
Taux d'implantation - % (max.)	30							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	380							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7604

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7605

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•(1)							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	•(2)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) Résidences pour étudiants
(2) R208

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7606

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	5							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	-							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7607

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	●(1)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	10							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	3							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	10							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R209

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7608

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	•							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	•(2)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C801

(2) R202, R208, R210

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7609

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	10	10						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60	60						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7610

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7611

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7612

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	60							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7613

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(1)							
P2 Utilité publique	●							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	5000							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	5000							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P103, P112, P113

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7614

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,6	7,6						
Latérales - m (min.)	1,5	1,5						
Latérales - m (totales)	3	3						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	-	-						
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	8							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)	15							
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7615

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective		•						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			•					
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6	6					
Latérales - m (min.)	2	2	2					
Latérales - m (totales)	6,5	6,5	5,5					
Arrière - m (min.)	7	7	5					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	6	6	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35	35	40					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8	20						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	510	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	600	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	17	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	20	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7616

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7617

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective		●						
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité			●(1)					
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle			●					
P2 Utilité publique			●					
P3 Parcs et espaces verts				●				
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		●	●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	6	6	6					
Arrière - m (min.)	3	3	3					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	16	16	16					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		75	75					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	6							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10						
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C101, C104

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS								
Annexe 2 du *Code normatif*								
GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	75							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

UIP-7618

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7619

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7620

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	•(1)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	1							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	8							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	40							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R202, R206, R208, R210, R213, R214

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7621

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	•(1)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R202, R206, R208, R210, R213, R214

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7622

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(1)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	75							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P107, P108

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7623

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	●(1)							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		●(2)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	6	6						
Arrière - m (min.)	3	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	-	-						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	75	75						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple		●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) Résidences pour étudiants
(2) R202, R206, R208, R210, R214

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7624

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●(1)							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●(2)							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	5,5	6						
Arrière - m (min.)	7	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	2						
En étages (max.)	2	3						
En mètres (min.)	6	4						
En mètres (max.)	12	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C104, 5911
(2) C209

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7625

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	75							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7626

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	5							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	23							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7627

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	6							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7628

Ville de Shawinigan

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	4							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7629

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7630

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	4,5							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	4							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7631

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●(1)							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	●(2)							
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(3)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	●(4)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	7							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C114
(2) C801
(3) P106
(4) R202, R206, R208, R210, R213, R214,

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7632

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	●							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		●(1)						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	4						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	20							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C208

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7633

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7634

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•							
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7635

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(1)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)
(1) P107, P108

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS	
No. de règlement	**Entrée en vigueur**

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7636

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation	•							
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7.5	12						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4,5	5						
Arrière - m (min.)	7	5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7,3							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	7							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7637

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7638

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7639

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6,5							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7640

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7641

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7643

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4							
Arrière - m (min.)	8							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	7							
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	48							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•							
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7644

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7645

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	3							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UIP-7646

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale					•			
H4 Habitation collective						•		
H5 Maison mobile								
C - Commerce							•	
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels							•	
C5 Commerce de restauration							•	
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile							•(1)	
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								•
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•	•	•	•
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	3	3	3	3
Latérales - m (totales)	4	4	4	4	6	6	6	6
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	8	5	7
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50						
Largeur minimale - m	7	5,5						
Taux d'implantation - % (max.)					65	65	100	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			3	3	6	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	510	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	600	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	17	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	20	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10	10		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8002 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●(1)	●(1)	●(1)					
H3 Multifamiliale				●(1)	●(1)	●(1)		
H4 Habitation collective				●(1)	●(1)	●(1)		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité							●	●
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur							●	●
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels							●	●
C5 Commerce de restauration							●	●
C6 Hébergement							●	●
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement							●	●
C9 Commerce à compatibilité restreinte							●(2)(4)	●(2)(4)
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	●
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Latérales - m (min.)	1,5	0	0	1,5	0	0	1,5	0
Latérales - m (totales)	3	3	0(3)	3	3	0(3)	3	3
Arrière - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	12
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)				65	65	65		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				9	9	9		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	480	450	480	360
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	570	520	630	540
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	15	13	16	12
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	18	16	21	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20	20	20	20	20	20		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●	●	●	●		
Usage multiple							●	●
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Uniquement autorisé à un niveau supérieur au rez-de-chaussé

(3) 1,5 mètre pour un bâtiment d'extrémité

(4) L'usage C903 est prohibé dans un bâtiment d'usage mixte

Dispositions relatives au centre-ville

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8002 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	•							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	•							
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement	•							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	•							
C9 Commerce à compatibilité restreinte	•(1)(3)							
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu	•							
Marges								
Avant - m (min.)	1,5							
Latérales - m (min.)	0							
Latérales - m (totales)	0(2)							
Arrière - m (min.)	1,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	210							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	7							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(2) 1,5 mètre pour un bâtiment d'extrémité

(3) L'usage C903 est prohibé dans un bâtiment d'usage mixte

Dispositions relatives au centre-ville

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●	●	●					
H3 Multifamiliale				●				
H4 Habitation collective					●			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						●		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur						●		
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration						●		
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile						●(1)		
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte						●(2)		
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	
P2 Utilité publique							●	
P3 Parcs et espaces verts								●
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive						●(3)		
R2 Récréation intensive						●(4)		
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●	●	●	●	
Jumelé		●						
Contigu			●					
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1.5	1.5	1.5	
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	2	3	2	
Latérales - m (totales)	4	4	0(5)	4	4	7	6.5	
Arrière - m (min.)	8	8	8	8	8	5	10	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	5	5	5	5	4	4	
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	-	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	65	65	65	65			65	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				24	24			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	510	480	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	600	630	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	17	16	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	20	21	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18	18	18	18	18			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				●	●			
Usage multiple						●	●	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704
(2) C903, C905
(3) R107
(4) R212

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(5) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives à une microbrasserie

Dispositions relatives à la zone UCE-8003

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur				•				
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels				•				
C5 Commerce de restauration				•				
C6 Hébergement				•				
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement				•				
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle				•				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5	5,5				
Arrière - m (min.)	7	7	7	7				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	6	6	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			35	40				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à une microbrasserie

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8006 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective							•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	2
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	6	6	6	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)							35	35
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)							8	8
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18	18	18	18	18	18	18	18
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte							•	•
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives à l'étalage extérieur d'abris d'auto hivernaux

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8006 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●							
H4 Habitation collective	●							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		●	●	●				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		●	●	●				
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur		●(3)	●(3)	●(3)				
C4 Bureaux et services professionnels		●	●	●				
C5 Commerce de restauration		●	●	●				
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile		●(1)	●(1)	●(1)				
C8 Commerce de divertissement		●	●	●				
C9 Commerce à compatibilité restreinte		●(2)	●(2)	●(2)				
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique					●	●		
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		●	●	●				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts							●	
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		●			●			
Jumelé			●			●		
Contigu	●			●				
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6		
Latérales - m (min.)	0	2	0	0	2	0		
Latérales - m (totales)	0(4)	5,5	5,5	0(4)	5,5	5,5		
Arrière - m (min.)	7	5	5	5	5	5		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2		
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3		
En mètres (min.)	6	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	35	70	70	70				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	360	210	480	360		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	520	630	540	420	630	540		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	16	12	7	16	12		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	21	18	14	21	18		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●							
Usage multiple		●	●	●	●	●		
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C703, C704
(2) C905
(3) C201, code d'usage 52

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(4) 5,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Dispositions relatives à l'étalage extérieur d'abris d'auto hivernaux

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8007 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale	●	●	●					
H3 Multifamiliale				●	●	●		
H4 Habitation collective				●	●	●		
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité							●	●
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur							●	●
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels							●	●
C5 Commerce de restauration							●	●
C6 Hébergement							●	●
C7 Commerce relié à l'automobile							●(1)	
C8 Commerce de divertissement							●	●
C9 Commerce à compatibilité restreinte							●(2)(4)	●(2)(4)
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	●
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			●
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4	4	0(3)	4	4	0(3)	4	4
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	5	5
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2	2	2	2	2	2	2
En étages (max.)	3	3	3	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	6	6	6	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	16	16	16	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)				70	70	70	75	75
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				36	36	36		
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	390	210	510	480	450	480	360
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	480	420	600	570	520	630	540
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	13	7	17	15	13	16	12
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	16	14	20	18	16	21	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20	20	20	20	20	20		
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●	●	●	●		
Usage multiple							●	●
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704, 6412
(2) C903, C905

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(3) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
(4) L'usage C903 est prohibé dans un bâtiment d'usage mixte

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8007 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	●							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur	●							
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels	●							
C5 Commerce de restauration	●							
C6 Hébergement	●							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	●							
C9 Commerce à compatibilité restreinte	●(2)(4)							
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		●						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé	●							
Contigu		●						
Marges								
Avant - m (min.)	3	3						
Latérales - m (min.)	0	0						
Latérales - m (totales)	4	0(3)						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	2	2						
En étages (max.)	3	3						
En mètres (min.)	6	6						
En mètres (max.)	16	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	75	75						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	360	210						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	540	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12	7						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	18	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704, 6412
(2) C903, C905

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(3) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
(4) L'usage C903 est prohibé dans un bâtiment d'usage mixte

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●(1)			
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						●		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●			
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	8			
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	4			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	8			
Arrière - m (min.)	6	6	6	6	4			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66	66			
Largeur minimale - m	7	7	7	7	7			
Taux d'implantation - % (max.)					30			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P106

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration		•						
C6 Hébergement		• (1)						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement		•						
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6	6						
Latérales - m (min.)	4	4						
Latérales - m (totales)	8	8						
Arrière - m (min.)	6	6						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²		66						
Largeur minimale - m		7						
Taux d'implantation - % (max.)		30						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5833 et 5834

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à l'entreposage extérieur d'embarcations

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	30							
Largeur minimale - m	4							
Taux d'implantation - % (max.)	20							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique				•				
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (min.)	2	0	2					
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5					
Arrière - m (min.)	4	4	4					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66					
Largeur minimale - m	7	7	7					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel	•							
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•						
H3 Multifamiliale			•					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité				•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•	•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	2	2	2				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	6,5	7,5				
Arrière - m (min.)	4	4	4	4				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	10	10	10	10				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	8					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8015

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale					●			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement						●(1)		
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●		
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6,5	4,5		
Arrière - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14	14			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5833

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale					●			
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						●(1)		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration						●(2)		
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●		
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3		
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2		
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	6,5	6.5		
Arrière - m (min.)	6	6	6	6	6	6		
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1		
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2		
En mètres (min.)	4	5	5	5	5	5		
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12		
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					8			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	510	480		
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	600	630		
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	17	16		
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21		
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30		
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14	14			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte					●			
Usage multiple						●		
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C102
(2) C501

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8017 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•	•		
H3 Multifamiliale							•	•
H4 Habitation collective							•	•
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•			•			•	
Jumelé		•			•			•
Contigu			•			•		
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	3
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0	0	2	0
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	0(1)	4,5	4,5	0(1)	6,5	6,5
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	7	7
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	1
En étages (max.)	2	2	2	3	3	3	3	3
En mètres (min.)	4	4	4	6	6	6	6	6
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	16	16	16
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	50					
Largeur minimale - m	7	5,5	5,5					
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				3	3	3	14	14
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390	210	510	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480	420	600	570
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13	7	17	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16	14	20	18
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18	18	18	18	18	18	18	18
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				•	•	•	•	•
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d’usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8017 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•	•	•				
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•	•	•				
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•	•	•				
C5 Commerce de restauration		•	•	•				
C6 Hébergement		•						
C7 Commerce relié à l'automobile		•(1)						
C8 Commerce de divertissement		•	•	•				
C9 Commerce à compatibilité restreinte		•(2)	•(2)	•(2)				
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•	•	•				
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•						
Jumelé			•					
Contigu	•			•				
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	0	2	0	0				
Latérales - m (totales)	0(4)	6,5	6,5	0(3)				
Arrière - m (min.)	7	4,5	4,5	4,5				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	3	4	4	4				
En mètres (min.)	6	4	4	4				
En mètres (max.)	16	20	20	20				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	14							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	360	210				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	520	640	540	420				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	13	16	12	7				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	16	21	18	14				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	18							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•							
Usage multiple		•	•	•				
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C704
(2) C903 et C905

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(3) 4 mètres pour un bâtiment d'extrémité
(4) 6,5 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)
Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		•	•					
H3 Multifamiliale				•				
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						•		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						•		
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							•	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé		•		•	•	•	•	
Jumelé	•		•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7.5	7,5	7.5	7.5	7.5	7.5	
Latérales - m (min.)	0	2	0	2	2	2	3	
Latérales - m (totales)	2	4,5	4,5	6,5	6,5	6,5	6	
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	7	7	6	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	2	2	2	2	1	1	
En étages (max.)	2	2	2	3	3	2	3	
En mètres (min.)	4	6	6	6	6	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	16	16	12	16	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7,3							
Taux d'implantation - % (max.)				35	35	60	70	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3	3	8	32			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	360	480	390	510	510	480	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	420	540	480	600	600	630	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	12	16	13	17	17	16	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	14	18	16	20	20	21	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective					•			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•			
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5			
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2			
Latérales - m (totales)	4	4	4	4	4			
Arrière - m (min.)	4	4	4	4	4			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	55	65	55	65			
Largeur minimale - m	7	6	8	6	8			
Taux d'implantation - % (max.)					30			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					12			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	390	510			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	490	600			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	14	17			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20			
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	27	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			•	•	•			
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8020

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●	●	●					
H4 Habitation collective	●	●	●					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration				●	●	●		
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement				●	●	●		
C9 Commerce à compatibilité restreinte				●(1)	●(1)	●(1)		
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								●
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive							●(2)	
R2 Récréation intensive							●(3)	
R3 Conservation								●
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	10	
Latérales - m (min.)	3,5	0	0	3	0	0	3	
Latérales - m (totales)	7	7	0(4)	7	7	0(4)	7	
Arrière - m (min.)	3	3	3	3	3	3	5	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	4	4	4	3	3	3	3	
En mètres (max.)	16	16	16	-	-	-	-	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70	70	65	65	65	60	
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	30	30	30					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	360	210	480	360	210	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	540	420	630	540	420	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	12	7	15	12	7	15	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	18	14	17	18	14	17	
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20	20	20					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●					
Usage multiple				●	●	●	●	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C903
(2) R101, R102, R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(3) R203, R204, R215, R216, R217, R218

NOTES

(4) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité
Dispositions relatives à une microbrasserie
Dispositions relatives au centre-ville
Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)
Exemption d'aménager et de maintenir des cases de stationnement hors rue pour un usage du groupe d'usages commerce (C)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					•			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•					
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3				
Latérales - m (min.)	2	0	2	0				
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5				
Arrière - m (min.)	6	6	6	6				
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66				
Largeur minimale - m	7	7	7	7				
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16				
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8022

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			•	•				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					•			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					•			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					•			
C5 Commerce de restauration					•			
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts						•		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•		•		•			
Jumelé		•		•				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	3	3			
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5			
Arrière - m (min.)	6	6	6	6	6			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	66	66			
Largeur minimale - m	7	7	7	7	7			
Taux d'implantation - % (max.)					30			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	390	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	480	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	13	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	14	14	14	14				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple					•			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8023

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●					
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité					●			
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur					●			
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels					●			
C5 Commerce de restauration					●			
C6 Hébergement					● (3)			
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement					●			
C9 Commerce à compatibilité restreinte					● (2)			
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●			
P2 Utilité publique						●		
P3 Parcs et espaces verts						●		
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive					●(1)			
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●	●	●			
Jumelé		●						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3	3	3	6	3			
Latérales - m (min.)	2	0	2	2	2			
Latérales - m (totales)	4,5	4,5	4,5	6	4,5			
Arrière - m (min.)	4	4	4	6	4			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	2	2	2	2	2			
En mètres (min.)	4	4	4	4	4			
En mètres (max.)	12	12	12	12	12			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	66	66	30	66			
Largeur minimale - m	7	7	7	4	7			
Taux d'implantation - % (max.)				20	30			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	480	480	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	630	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	16	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	21	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12	12	12	12				
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte				●				
Usage multiple					●			
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel	●							
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R213
(2) C903
(3) 5833 et 5834

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8024

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective					●			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						●		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur						●		
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						●		
C5 Commerce de restauration						●		
C6 Hébergement						●(1)		
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								●
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive							●	
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●	●	
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2	2	
Latérales - m (totales)	4	4	4	4	4	4	4	
Arrière - m (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2	2	
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	55	65	55	65			
Largeur minimale - m	7	6	8	6	8			
Taux d'implantation - % (max.)					30	50		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					12			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	390	510	480	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	490	600	630	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	14	17	16	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	27	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			●	●	●			
Usage multiple						●	●	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5833

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCE-8025

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●	●						
H2 Bifamiliale et trifamiliale			●	●				
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective					●			
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité						●		
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur						●		
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels						●		
C5 Commerce de restauration						●		
C6 Hébergement						●(1)		
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								●
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive							●	
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●		●	●	●	
Jumelé		●		●				
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Latérales - m (min.)	2	0	2	0	2	2	2	
Latérales - m (totales)	4	4	4	4	4	4	4	
Arrière - m (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1	1	1	
En étages (max.)	2	2	2	2	2	2	2	
En mètres (min.)	4	4	4	4	4	4	4	
En mètres (max.)	12	12	12	12	12	12	12	
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	55	65	55	65			
Largeur minimale - m	7	6	8	6	8			
Taux d'implantation - % (max.)					30	50		
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)					12			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	350	480	390	510	480	480	
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	540	490	600	630	630	
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	16	14	17	16	16	
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	18	16	20	21	21	
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	27	27	30	30	30	
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	10	10	10	10	10			
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte			●	●	●			
Usage multiple						●	●	
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5833

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCEIP-8500

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,6							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	3							
Arrière - m (min.)	1,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	-							
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCEIP-8502

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	●(1)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	3							
Latérales - m (totales)	7							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	4							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	20							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P107, P108

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCEIP-8503

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,5	4,5						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	6,5	7						
Arrière - m (min.)	7	7						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	3	4						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	16	20						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	60							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	12							
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Réduction du nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage du groupe d'usage habitation (H)

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCEIP-8504

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	3							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	16							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	520							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	620							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

UCEIP-8505

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	•							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	3,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique	●(1)							
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P205

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité	•							
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	•							
C6 Hébergement	•							
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		•						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive				• (1)				
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			•					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•		•				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10		10				
Latérales - m (min.)	3	3		3				
Latérales - m (totales)	7	7		7				
Arrière - m (min.)	5	5		5				
Projet intégré	•	•		•				
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4		4				
En mètres (max.)	-	-		-				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70		70				
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1 125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	•							
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R105, R106, R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique			●(1)					
P3 Parcs et espaces verts			●					
P4 Gestion des matières résiduelles			●					
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation			●					
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P205

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(1)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant	●							
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P205

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Uniquement autorisé sur un terrain adjacent au boulevard Saint-Sacrement ou au boulevard Royal

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur	●(1)							
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant	●							
C11 Commerce et service lourd	●							
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère		●						
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale		●						
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	5	5						
Projet intégré	●	●						
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	-	-						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	945						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	1125						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	21						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	25						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	45						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple	●	●						
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P205

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Uniquement autorisé sur un terrain adjacent au boulevard Saint-Sacrement ou au boulevard Royal

L'entreposage de type D est autorisé.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

ZQ-9006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	•							
H4 Habitation collective	•							
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité		•						
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur		•						
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels		•						
C5 Commerce de restauration		•						
C6 Hébergement		•						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique			•					
I2 Industrie légère			•					
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale			•					
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle		•						
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts				•				
P4 Gestion des matières résiduelles		•						
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation				•				
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10	10					
Latérales - m (min.)	3	3	3					
Latérales - m (totales)	6	6	6					
Arrière - m (min.)	3	3	3					
Projet intégré	•	•	•					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	3	-	-					
En mètres (min.)	4	3	3					
En mètres (max.)	16	-	-					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		50	50					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	8							
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	945					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	1125					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	21					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	25					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	45					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	•							
Usage multiple		•	•					
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10000

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	• (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive	•							
R2 Récréation intensive	•							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)	50							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier		•						
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10001

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive	•							
R2 Récréation intensive	•							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	6							
Arrière - m (min.)	5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	50							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

Dispositions relatives à la zone RC-10001

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10002

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement		● (2)						
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			●(3)					
R2 Récréation intensive			●(4)(5)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●		●					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9					
Latérales - m (min.)	2	2	3					
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	6					
Arrière - m (min.)	7	7	7					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	4	4					
En mètres (min.)	4		4					
En mètres (max.)	12	20	20					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			50					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) 5833, 5834
(4) R202, R206, R207, R219

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(3) R101
(5) R201, R215

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10003

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	● (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation		●						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette	●							
Chenils								
Services de garde pour chiens	●							
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10004

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement	● (3)							
C9 Commerce à compatibilité restreinte	● (4)							
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle	● (1)							
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive		●						
R2 Récréation intensive	●(2)							
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10							
Latérales - m (min.)	6							
Latérales - m (totales)	12							
Arrière - m (min.)	10							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	3							
En étages (max.)	-							
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	20							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) P106
(2) R201, R207, R208, R209, R213, R219
(3) 7512
(4) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10005

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive	•							
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10006

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10007

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10008

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive	• (1)								
R2 Récréation intensive	• (2)								
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	10								
Latérales - m (min.)	7								
Latérales - m (totales)	14								
Arrière - m (min.)	10								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)									
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)									
Profondeur du terrain - m (min.)									
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R103
(2) R216

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10009

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	• (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	6							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4,5							
Arrière - m (min.)	7,5							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10010

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	• (1)								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	7,5								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)									
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)									
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)									
Profondeur du terrain - m (min.)									
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

(1) Seulement autorisé en bordure d'une rue publique ou privée existante à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10011

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	• (1)							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		• (2)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10						
Latérales - m (min.)	3	3						
Latérales - m (totales)	7	7						
Arrière - m (min.)	8	8						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier			•					
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(2) R201

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10012

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive	• (1)							
R3 Conservation		•						
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	4							
Latérales - m (totales)	8							
Arrière - m (min.)	6							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	65							
Largeur minimale - m	8							
Taux d'implantation - % (max.)	10							
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R201

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10013

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•						
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	27							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10014

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts					●			
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive				●(1)				
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●				
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8	8	8	8				
Latérales - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5				
Latérales - m (totales)	5,5	5,5	5,5	5,5				
Arrière - m (min.)	9	9	9	9				
Projet intégré	●	●	●					
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1				
En étages (max.)	2	2	2	2				
En mètres (min.)	4	4	4	4				
En mètres (max.)	12	12	12	12				
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)			4					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	650	480				
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	750	630				
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	17	20	16				
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	17	22	21				
Profondeur du terrain - m (min.)	27	27	30	30				
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R203

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10015

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts		•	•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								

IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	8							
Latérales - m (min.)	1,5							
Latérales - m (totales)	5,5							
Arrière - m (min.)	9							
Projet intégré								

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								

NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	15							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	17							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	450							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	500							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							

DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10016

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•	•					
H2 Bifamiliale et trifamiliale				•	•			
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation	•			•				
Isolé		•			•			
Jumelé			•					
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6			
Latérales - m (min.)	2	0	0	2	0			
Latérales - m (totales)	4	4	4	4	4			
Arrière - m (min.)	9	9	9	9	9			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	2	2			
En étages (max.)	2	2	2	3	3			
En mètres (min.)	4	4	4	6	6			
En mètres (max.)	12	12	12	16	16			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	50	45	65	65			
Largeur minimale - m	7	7	7	8	8			
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)				2	2			
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360	180	480	390			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420	360	540	480			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12	6	16	13			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14	12	18	16			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10017 (1 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale	●	●	●					
H4 Habitation collective	●	●	●					
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration				●	●	●		
C6 Hébergement				●	●	●		
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement				●	●	●		
C9 Commerce à compatibilité restreinte				●(1)	●(1)	●(1)		
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle							●	
P2 Utilité publique							●	
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								●(2)
R2 Récréation intensive								●(3)
R3 Conservation								●
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●			●			●	●
Jumelé		●			●			
Contigu			●			●		
Marges								
Avant - m (min.)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	10
Latérales - m (min.)	3,5	0	0	3	0	0	2	3
Latérales - m (totales)	7	7	0(4)	7	7	0(4)	4	7
Arrière - m (min.)	3	3	3	3	3	3	3	5
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)	3	3	3					
En mètres (min.)	4	4	4	3	3	3	3	3
En mètres (max.)	16	16	16	-	-	-	-	-
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)	70	70	70					
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)	30	30	30					
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	510	360	210	480	360	210	480	480
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	600	540	420	630	540	420	630	630
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	17	12	7	15	12	7	15	15
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	20	18	14	17	18	14	17	17
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30	30	30	30
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)	20	20	20					
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte	●	●	●					
Usage multiple				●	●	●	●	●
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) C903
(2) R101, R102, R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

(3) R203, R204, R215, R216, R217, R218

NOTES

(4) 7 mètres pour un bâtiment d'extrémité
L'entreposage de type A et C est autorisé
Dispositions relatives à une microbrasserie
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10017 (2 de 2)

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

L'entreposage de type A et C est autorisé
Dispositions relatives à une microbrasserie
Dispositions relatives au centre-ville

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10018

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	3						
Latérales - m (totales)	4	7						
Arrière - m (min.)	8	3						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)		70						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10019

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	7,5								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	7								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	27								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10020

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation	•							
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	750							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	750							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	20							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	25							
Profondeur du terrain - m (min.)	A							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

A : [0 serv = 50] [1 serv = 40] [2 serv = 30]

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10021

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	●							
H2 Bifamiliale et trifamiliale		●						
H3 Multifamiliale			●					
H4 Habitation collective				●				
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration					●			
C6 Hébergement					●			
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement					●			
C9 Commerce à compatibilité restreinte					●(3)			
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle					●			
P2 Utilité publique					●			
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive					●(1)			
R2 Récréation intensive					●(2)			
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	●	●	●	●	●			
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	9	9	9	9	9			
Latérales - m (min.)	2	2	2	2	3			
Latérales - m (totales)	4	4	6	6	6			
Arrière - m (min.)	7	7	7	7	5			
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1	1	1			
En étages (max.)	3	3	5	5	5			
En mètres (min.)	4	4	6	6	6			
En mètres (max.)	16	16	23	23	23			
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)			35	35	60			
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)		3						
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480	510	510	480			
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	540	600	600	630			
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16	17	17	16			
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	18	20	20	21			
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30	30	30			
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R107
(2) R203
(3) C903

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10022

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale									
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement	•								
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive	•(1)								
R2 Récréation intensive	•(2)								
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	10								
Latérales - m (min.)	7								
Latérales - m (totales)	10								
Arrière - m (min.)	10								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	2								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	12								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²									
Largeur minimale - m									
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R103
(2) R216

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10023

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts	•							
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé								
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)								
Latérales - m (min.)								
Latérales - m (totales)								
Arrière - m (min.)								
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)								
En étages (max.)								
En mètres (min.)								
En mètres (max.)								
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²								
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)								
Profondeur du terrain - m (min.)								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10024

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	7,5								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	3								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	16								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve									
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10025

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES									
H - Habitation									
H1 Unifamiliale	•								
H2 Bifamiliale et trifamiliale									
H3 Multifamiliale									
H4 Habitation collective									
H5 Maison mobile									
C - Commerce									
C1 Commerce et service de proximité									
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur									
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur									
C4 Bureaux et services professionnels									
C5 Commerce de restauration									
C6 Hébergement									
C7 Commerce relié à l'automobile									
C8 Commerce de divertissement									
C9 Commerce à compatibilité restreinte									
C10 Commerce et service structurant									
C11 Commerce et service lourd									
C12 Commerce para-agricole									
C13 Commerce agricole									
I - Industrie									
I1 Industrie technologique									
I2 Industrie légère									
I3 Industrie lourde									
I4 Industrie para-agricoles									
I5 Industrie extractive									
I6 Industrie artisanale									
I7 Industrie grand gabarit									
P - Public									
P1 Publique et institutionnelle									
P2 Utilité publique									
P3 Parcs et espaces verts									
P4 Gestion des matières résiduelles									
R - Récréation									
R1 Récréation extensive									
R2 Récréation intensive									
R3 Conservation									
A - Agricole									
A1 Culture du sol									
A2 Activités d'élevage									
A3 Activités forestières									
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Mode d'implantation									
Isolé	•								
Jumelé									
Contigu									
Marges									
Avant - m (min.)	7,5								
Latérales - m (min.)	2								
Latérales - m (totales)	4								
Arrière - m (min.)	7								
Projet intégré									
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL									
Hauteur du bâtiment									
En étages (min.)	1								
En étages (max.)	3								
En mètres (min.)	4								
En mètres (max.)	16								
Dimensions du bâtiment									
Superficie d'implantation minimale - m²	60								
Largeur minimale - m	7								
Taux d'implantation - % (max.)									
Nbre de logements par bâtiment (min.)									
Nbre de logements par bâtiment (max.)									
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)									
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)									
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450								
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500								
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15								
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17								
Profondeur du terrain - m (min.)	30								
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL									
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)									
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Zone de réserve	•								
Usage mixte									
Usage multiple									
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel									
Écurie									
Fermette									
Chenils									
Services de garde pour chiens									
Coupe forestière en zone agricole									
Abri forestier									
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé									

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10026

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique		•						
P3 Parcs et espaces verts			•					
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive								
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•						
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	12						
Latérales - m (min.)	2	2						
Latérales - m (totales)	4	5						
Arrière - m (min.)	7	6						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	3						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	16						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)		10						
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	480						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	630						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	16						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	21						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•	•					
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5811, 5812, 5813
(2) R201, R213
(3) R102, R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10027

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale								
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration	•(1)							
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive			•(3)					
R2 Récréation intensive		•(2)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•	•	•					
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	10	10	10					
Latérales - m (min.)	4	4	4					
Latérales - m (totales)	8	8	8					
Arrière - m (min.)	8	8	8					
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1	1					
En étages (max.)	2	2	2					
En mètres (min.)	4	4	4					
En mètres (max.)	12	12	12					
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	65	65	65					
Largeur minimale - m								
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	480	480	480					
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	630	630	630					
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	16	16	16					
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	21	21	21					
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30	30					
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) 5811, 5812, 5813
(2) R201, R213
(3) R102, R107

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10028

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive			•(1)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4	4						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R201

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10029

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•	•						
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive			•(1)					
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé		•						
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5	7,5						
Latérales - m (min.)	2	0						
Latérales - m (totales)	4	4						
Arrière - m (min.)	4	4						
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1	1						
En étages (max.)	2	2						
En mètres (min.)	4	4						
En mètres (max.)	12	12						
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60	65						
Largeur minimale - m	7	8						
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450	360						
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500	420						
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15	12						
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17	14						
Profondeur du terrain - m (min.)	30	30						
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve								
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R201

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS
Annexe 2 du *Code normatif*

RC-10030

Ville de Shawinigan

GROUPES ET CLASSES D'USAGES								
H - Habitation								
H1 Unifamiliale	•							
H2 Bifamiliale et trifamiliale								
H3 Multifamiliale								
H4 Habitation collective								
H5 Maison mobile								
C - Commerce								
C1 Commerce et service de proximité								
C2 Commerce et service artériel, sans entreposage extérieur								
C3 Commerce et service artériel, avec entreposage extérieur								
C4 Bureaux et services professionnels								
C5 Commerce de restauration								
C6 Hébergement								
C7 Commerce relié à l'automobile								
C8 Commerce de divertissement								
C9 Commerce à compatibilité restreinte								
C10 Commerce et service structurant								
C11 Commerce et service lourd								
C12 Commerce para-agricole								
C13 Commerce agricole								
I - Industrie								
I1 Industrie technologique								
I2 Industrie légère								
I3 Industrie lourde								
I4 Industrie para-agricoles								
I5 Industrie extractive								
I6 Industrie artisanale								
I7 Industrie grand gabarit								
P - Public								
P1 Publique et institutionnelle								
P2 Utilité publique								
P3 Parcs et espaces verts								
P4 Gestion des matières résiduelles								
R - Récréation								
R1 Récréation extensive								
R2 Récréation intensive		•(1)						
R3 Conservation								
A - Agricole								
A1 Culture du sol								
A2 Activités d'élevage								
A3 Activités forestières								
IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Mode d'implantation								
Isolé	•							
Jumelé								
Contigu								
Marges								
Avant - m (min.)	7,5							
Latérales - m (min.)	2							
Latérales - m (totales)	4							
Arrière - m (min.)	4							
Projet intégré								
CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL								
Hauteur du bâtiment								
En étages (min.)	1							
En étages (max.)	2							
En mètres (min.)	4							
En mètres (max.)	12							
Dimensions du bâtiment								
Superficie d'implantation minimale - m²	60							
Largeur minimale - m	7							
Taux d'implantation - % (max.)								
Nbre de logements par bâtiment (min.)								
Nbre de logements par bâtiment (max.)								
NORMES DE LOTISSEMENT (*Tome 4 : Lotissement*)								
Des normes plus restrictives pourraient s'appliquer selon certains cas (Tome 4 : Lotissement)								
Superficie du terrain - m² (terrain intérieur) (min.)	450							
Superficie du terrain - m² (terrain d'angle) (min.)	500							
Largeur du terrain - m (terrain intérieur) (min.)	15							
Largeur du terrain - m (terrain d'angle) (min.)	17							
Profondeur du terrain - m (min.)	30							
DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL								
Densité d'occupation du sol - log/ha (min.)								
Densité d'occupation du sol - log/ha (max.)								
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
Zone de réserve	•	•						
Usage mixte								
Usage multiple								
Auberge ou gîte touristique en usage additionnel								
Écurie								
Fermette								
Chenils								
Services de garde pour chiens								
Coupe forestière en zone agricole								
Abri forestier								
Logement d'appoint pour un gardien ou un employé								

USAGE(S) spécifiquement autorisé(s)

(1) R201

USAGE(S) spécifiquement prohibé(s)

NOTES

MODIFICATIONS

No. de règlement	Entrée en vigueur